

Pétrole

L'Opep prévoit la poursuite du rééquilibrage du marché durant le 2^e semestre



L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prévoit la poursuite de la baisse des stocks mondiaux de pétrole au deuxième semestre de 2017, signe du rééquilibrage en cours du marché pétrolier qui se fera, cependant, à un rythme plus lent que prévu, selon un rapport de l'organisation. **P. 6**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Iftar : 20h13
Imrak : 03h25

MÉTÉO
33° : ALGER
32° : TAMANRASSET

Mercredi 14 juin 2017 - 19 Ramadhan 1438 - N° 1632 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA, France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE DU ROYAUME-UNI

Le Président Bouteflika félicite la Reine Elizabeth II

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE:

M. Tebboune reçoit le ministre français des Affaires étrangères

Les relations bilatérales et la prochaine visite de Macron en Algérie au centre de l'entretien Messahel-Le Drian

P. 24

ALGÉRIE-UE

L'Algérie et l'UE réitèrent leur volonté de renforcer le partenariat dans les énergies renouvelables

P. 4

AGRICULTURE

M. Bouazgui appelle à redoubler d'efforts pour réaliser le programme de 2 millions d'hectares irrigués

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a appelé hier à Chlef, toutes les wilayas du pays à redoubler d'efforts pour réaliser le programme de deux (2) millions d'hectares de terres irriguées afin d'augmenter la productivité et d'aller vers l'exportation. «Toutes les wilayas doivent faire un effort pour élargir la superficie irriguée, estimée actuellement à 1,2 million d'hectares», a-t-il déclaré en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Chlef. **P. 5**



POLICE

12 000 policiers mobilisés au niveau des postes frontaliers pour la saison estivale 2017



La direction de la Police des frontières (PDF), relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a mobilisé 12 000 policiers au niveau des postes frontaliers en prévision de la saison estivale 2017, a indiqué hier le Commissaire principal, Hamid Zouighir. **P. 3**

COMMERCE :
Octroi de 167 licences d'importation de fourrage et d'aliments de bétail et de volaille

P. 5

SANTÉ

DIABÈTE DE TYPE 1

Le microbiote intestinal joue un rôle protecteur

P. 12-13

SELON UN COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le ministre de Santé pour une meilleure exploitation des espaces du CPMC

P. 3

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS/ 30^È ET DERNIÈRE JOURNÉE :

Lutte à distance pour le maintien, USMA-JSS pour le podium

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME :

Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à Tamanrasset et destruction de 2 abris à Skikda

P. 5

ANS Célébration de la Journée mondiale du donneur de sang

Sous le patronage du ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière, et à l'instar des autres pays du monde, l'Algérie célébrera aujourd'hui, la Journée mondiale du donneur de sang dont le slogan retenu cette année "Donner du sang. Donner mainte-

nant. Donner souvent". La célébration de cette journée a pour objectif de sensibiliser nos concitoyens et concitoyennes à l'importance du don de sang volontaire et régulier et rendre hommage aux donneurs de sang", indique un communiqué de l'Agence nationale du sang (ANS).



CE MATIN AU CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION DE LA DGPC Présentation du bilan des interventions des unités de la Protection civile



En application du programme de sensibilisation et de promotion de l'information de proximité sur les différents risques, la Direction générale de la Protection civile, organise ce matin à

partir de 10h30 au niveau du Centre national de l'information d'Ain Naâdja, une conférence de presse, afin de présenter le bilan des interventions des unités de la protection civile, ainsi que les interventions enregistrées durant les 15 premiers jours du mois sacré du ramadhan. A cette occasion, le président de l'association nationale de la sécurité routière abordera en outre le phénomène de la somnolence au volant.

SÛRETÉ NATIONALE Des facilitations pour les voyageurs durant la saison estivale

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accueil des voyageurs durant la saison estivale, des mesures ont été prises par la Direction générale de Sécurité nationale à travers les points de passage frontaliers relevant de la direction de la police des frontières. Parmi ces mesures de facilitation, l'accomplissement des formalités de police aux passagers à bord des car-ferries battant pavillon national, lancées la saison

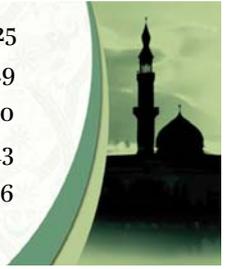


écoulée au port d'Alger, cette procédure sera généralisée à travers l'ensemble des ports ouverts à la circulation transfrontière des passagers au niveau du port d'Alger, le port d'Oran, le port de Bejaia et le port de Skikda.

Horaires des prières

Mercredi 19 ramadhan 1438

Fajr	03:25
Dohr	12:49
Asr	16:40
Maghreb	20:13
Isha	21:56



SOLIDARITÉ M^{me} Eddalia demain au Centre des personnes âgées de Dély-Ibrahim

Le ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, effectuera demain Jeudi 15 juin, une visite au Centre des personnes âgées de Dély-Ibrahim, pour partagera le f'tour avec les pensionnaires. Dans la soirée, la ministre présidera les festivités marquant la Journée mondiale de sensibilisation à l'abus des personnes âgées et donnera le signal pour la publication du guide de protection des personnes âgées sur le site Web du ministère en vue de faire connaître les diverses modalités de prise en charge des personnes âgées. Participeront à cette journée le wali d'Alger, les représentants des départements ministériels et établissements concernés (Intérieur, Justice, Affaires religieuses, Santé, Communication, Gendarmerie Nationale, DGSN).



THÉÂTRE DE VERDURE Projection des films La belle et la bête, et World War Z

Les films «La belle et la bête» de Bill Condon et «World War Z» du réalisateur David Fincher, seront en projection ce soir à partir de 22h au Théâtre de verdure, Complexe Laâdi Fliçî (2, rue Frantz Fanon, Alger).



Météo



	Max	Min
Alger	33°	19°
Oran	28°	19°
Annaba	31°	19°
Béjaïa	32°	20°
Tamanrasset	32°	22°

THÉÂTRE DES SABLETTES Kamel Aziz en concert

L'artiste Kamel Aziz, animera un concert, ce soir à partir de 22h45 au niveau du Théâtre en plein air de la promenade des Sablettes.



GRATUITE PENDANT LE RAMADHAN Ooredoo lance la nouvelle application «Islamiyate»

Ooredoo, acteur de la transformation digitale se met à l'heure du Ramadhan et fait profiter ses clients gratuitement de sa nouvelle application «Islamiyate», durant le mois sacré. Riche en contenus religieux tels que les Anachiid, le Coran, Adiya (prières), conseils religieux utiles et d'autres options spécialement conçues pour le mois de ramadhan, l'application «Islamiyate» propose également un quiz islamique inédit qui offre aux clients Ooredoo la possibilité de remporter chaque semaine une Smart TV Condor 43 pouces. L'application «Islamiyate» de Ooredoo est disponible sous Android sur la plateforme de téléchargement «Google Play» ou en y accédant directement via le lien : <https://goo.gl/WSyfhg>. Ooredoo continue de placer le contenu digital au cœur de sa stratégie, à travers ses nombreuses offres diversifiées et solutions adaptées au mois sacré confirmant son leadership technologique.



CENTRE CULTUREL BACHIR- MENTOURI Rencontre avec Maïssa Boutiche

Dans le cadre de son programme hebdomadaire «Les mercredis du verbe», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi 14h juin à partir de 14h, au niveau de l'Espace des activités culturelles Bachir Mentouri, une rencontre avec l'auteur Maïssa Boutiche.



DEMAIN AU MUSÉE DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise demain jeudi 15 juin à partir de 13h, la 167^e rencontre consacrée au recueil et à l'enregistrement et témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération. Le thème retenu pour cette rencontre est "Le rôle des expatriés dans le soutien de la guerre de libération".

OPÉRA D'ALGER Récital chaâbi avec Abderrahmane El-Kobbi, Reda Doumaz et Abdelkader Chaou

L'Opéra d'Alger, Boualem Bessaïh présente ce soir à partir de 22h, une soirée "Wast Eddar" animée par Abderrahmane El-Kobbi, Reda Doumaz et Abdelkader Chaou.

ESPLANADE DES ARTISTES Soirée artistique avec Aziouz Raïs

L'interprète de musique chaâbi, Aziouz Raïs, animera un concert, ce soir à partir de 22h45 au niveau de l'Esplanade des artistes (La Pêcherie).

BIRTOUTA Soirée de proximité

Dans le cadre du programme de soirées de proximité, l'Etablissement Arts et Culture, organise une soirée musicale animée par Rachid Boudjellab, ce soir à partir de 22h45 au niveau de la Piscine de la ville de Birtouta.

CONSTITUTIONNALISATION DU CNDH: Permettre à l'Algérie de renouer avec son classement en matière de conformité aux Principes de Paris

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Benzerrouki a estimé mardi que la constitutionnalisation de cette institution était de nature à permettre à l'Algérie de recouvrer la place qu'elle occupait autrefois en matière de conformité aux Principes de Paris.



S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, Mme.

Benzerrouki a indiqué que la constitutionnalisation du CNDH à la faveur du dernier amendement de la Constitution en 2016, était de nature à permettre à l'Algérie de recouvrer la classe (A) en matière de conformité aux Principes de Paris, référence principale des règles régissant le fonctionnement des institutions nationales des droits de l'Homme.

La classe (A) est synonyme de conformité aux Principes de Paris, la classe (B) de non-conformité partielle et la classe (C) à une non-conformité totale.

"L'objectif est de retrouver la première place, à travers les rapports élaborés par le Conseil et communiqué au ministère des affaires étrangères, qui les transmet, à son tour, aux instances concernées", a-t-elle expliqué.

Dans le même contexte, la présidente du CNDH a rappelé qu'un rapport annuel sera soumis au président de la République, au Parlement et au Premier ministre outre la transmission d'une copie aux ambassades agréées en Algérie, précisant qu'il s'agit là d'un pas supplémentaire pour donner l'image la plus claire possible de la situation des Droits de l'Homme en Algérie.

Sur le fonctionnement du Conseil, Mme Benzerrouki a affirmé que les spécificités qui lui sont conférées en font une instance différente des précédentes tels que l'Observatoire national des Droits de l'Homme et la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), ce qui est à même de "renforcer et élargir ses prérogatives". Parmi ses spécificités,

l'élection du président et des présidents des six commissions permanentes au lieu de leur désignation, a-t-elle expliqué, précisant que les membres doivent se consacrer pleinement à leurs missions.

La présidente du CNDH a fait état également de la création de cinq Délégations exécutives à Bechar, Ouargla, Constantine, Oran et Alger afin de "couvrir tout le territoire national et se rapprocher du citoyen". Sur un plan pratique, le Conseil effectue des visites d'inspection inopinées aux différents établissements scolaires, hospitaliers et autres pour y constater de visu la situation des droits de l'Homme, constater d'éventuelles violations et partant formuler des propositions et des solutions pour corriger les points négatifs enregistrés.

L'action du Conseil s'étend, en outre, à la formulation de propositions aux projets de loi en relation avec les droits de l'Homme tant au niveau du Gouvernement que du Parlement à travers sa commission juridique qui élabore des recommandations et enrichit les textes, a-t-elle précisé.

Abordant le dossier des réfugiés en Algérie, Mme Benzerrouki a déclaré "nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour leur assurer les conditions d'une vie décente et la scolarisation de leurs enfants en application de l'article 33 de la Convention au statut des réfugiés qui stipule qu'aucun des Etats contractants n'expulsera ou ne refoulera (...) un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée. A ce propos, Mme Benzerrouki a souligné la mise en place une législation nationale relative à la création d'un centre national pour les réfugiés et demandeurs d'asile

crystallisant les engagements que l'Algérie s'est promis d'honorer et de concrétiser sur le terrain, estimant que "cet engagement est unique dans le monde".

Elle a annoncé, à cet effet, l'organisation d'une journée d'études sur la question des réfugiés la semaine prochaine.

Par ailleurs, Mme Benzerrouki a indiqué que le CNDH assurerait, à partir d'octobre prochain pour un mandat d'une année, la présidence du réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme.

Institué à la faveur de la révision constitutionnelle de 2016, le CNDH est une instance, administrativement et financièrement indépendante, "placée auprès du président de la République, garant de la Constitution", comme énoncé dans l'article 198.

L'article 199 de la constitution prévoit: "le CNDH assure une mission de surveillance, d'alerte précoce et d'évaluation en matière de respect des droits de l'Homme".

Sans préjudice des attributions du pouvoir judiciaire, le Conseil examine toute situation d'atteinte ou droits de l'Homme, constatée ou portée à sa connaissance et entreprend toute action appropriée.

Il porte les résultats de ses investigations à la connaissance des autorités administratives concernées et, le cas échéant, devant les juridictions compétentes".

Le CNDH est composé de 38 membres, choisis par le président de la République et les présidents des deux chambres du parlement, parmi les représentants de la société civile, du mouvement associatif, des organisations professionnelles et syndicales, ainsi que du Parlement.

POLICE 12 000 policiers mobilisés au niveau des postes frontaliers pour de la saison estivale 2017

La direction de la Police des frontières (DPF), relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a mobilisé 12 000 policiers au niveau des postes frontaliers en prévision de la saison estivale, précisant que 12 000 policiers ont été mobilisés au niveau des postes frontaliers terrestres, aériens et maritimes.

Lors du Forum de la Sûreté nationale organisé à l'Ecole supérieure de police, le représentant de la DPF a fait savoir que des mesures de sécurité et de facilitation ont été prises en prévision de la saison estivale, précisant que 12 000 policiers ont été mobilisés au niveau des postes frontaliers terrestres, aériens et maritimes.

De même que l'ensemble des composantes sécuritaires sur le terrain a été renforcé par des effectifs supplémentaires outre la mise en place de moyens de surveillance au niveau des parkings et la réactivation des brigades de surveillance et sécurité, a-t-il ajouté.

Le représentant de la DPF a annoncé également l'augmentation du nombre de guichets au niveau des postes frontaliers et la mise en place d'autres guichets itinérants au niveau des passages terrestres en vue de faciliter les formalités au profit des voyageurs, outre la réservation d'un couloir vert aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger au niveau des ports et aéroports et le remplacement de la fouille manuelle par des moyens modernes.

A ce titre, l'officier a fait état également de la généralisation d'échange de base de données entre les services de police et les Douanes au niveau des postes frontaliers, ainsi que le déploiement des brigades maritimes de la Police des frontières maritimes à travers les ports de Skikda, Béjaïa, Alger, Mostaganem et Oran pendant toute la durée de la saison estivale.

S'agissant de la saison de Hadj 2017, M. Zoughir a indiqué que le dispositif décidé pour cette année permettra le traitement des documents des Hajis, 48 heures avant leur vol pour les Lieux saints.

Par ailleurs, le Commissaire principal a indiqué que les services extérieurs de la DPF avaient traité 2762 affaires et procédé à l'arrestation de 3064 individus dont 378 déferés au parquet.

La hausse des affaires traitées traduit les efforts déployés par les services de la DPF et l'exploitation optimale des nouvelles technologies utilisées dans le domaine, a-t-il conclu.

LUTTE ANTITERRORISTE Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à Tamanrasset et destruction de 2 abris à Skikda (MDN)

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté lundi par des éléments de la Gendarmerie nationale à Tamanrasset, alors qu'un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a détruit 2 abris pour terroristes à Skikda, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 12 juin 2017, un élément de soutien aux groupes terroristes à Tamanrasset (6ème Région militaire). Tandis qu'un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit à Skikda (5ème Région militaire), deux (02) abris pour terroristes, contenant des denrées alimentaires et divers objets», précise-t-on de même source.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments des Gardes-frontières «ont déjoué à Tlemcen (2ème Région militaire), une tentative de contrebande de 13.600 unités de tabac à bord d'un véhicule tout-terrain», tandis que des détachements de l'ANP «ont intercepté 10 contrebandiers à Tamanrasset (6ème Région militaire) et saisi 20 groupes électrogènes, 4 marteaux piqueurs et 330 litres de carburant».

D'autre part, des Gardes-côtes «ont déjoué à Skikda (5ème Région militaire), une tentative d'émigration clandestine de 14 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale», alors que des détachements de l'ANP, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières «ont arrêté à Tlemcen, Adrar, Ghardaïa et El-Tarf 19 immigrants clandestins de différentes nationalités», conclut le communiqué.

AFS

SANTÉ Le ministre de Santé pour une meilleure exploitation des espaces du CPMC

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH), Mokhtar Hasbellaoui, qui a effectué une visite surprise au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC - Alger) pour s'enquérir des conditions de prise en charge des patients atteints du cancer, a décidé d'envoyer une commission technique d'experts pour "étudier toutes les possibilités d'une meilleure exploitation des espaces disponibles" du service d'anatomie pathologique, indique mardi un

communiqué du ministère. Au service d'oncologie médicale, le ministre "a pris la mesure du travail effectué par les équipes médicales et paramédicales qui font face à une demande «débridée» en l'absence de normalisation du parcours du malade et en l'absence, aussi, de réseaux de prise en charge assurant l'accompagnement et l'autonomie des nouveaux espaces d'oncologie médicale ouverts à l'intérieur du pays", souligne le communiqué.

La visite du service d'anatomie pathologique a permis de voir que l'espace réservé à cette activité "n'offre pas toutes les commodités au personnel", ajoute la même source, précisant, qu'"une commission technique d'experts sera envoyée au CPMC pour étudier toutes les possibilités d'une meilleure exploitation des espaces disponibles notamment aux étages inférieurs".

En matière de radiothérapie, le ministre de la Santé "a rendu hommage" au travail accompli par les équipes pluridisciplinaires de ce service et a examiné avec

les responsables présents les possibilités de développement et de modernisation des équipements de radiothérapie.

Enfin, la visite du service d'hématologie, et particulièrement l'unité de greffe de moelle osseuse, a été l'occasion d'insister sur la nécessité de renforcer les capacités en lits d'hématologie, d'accompagner le développement de la greffe de moelle osseuse aux CHU de Béni Messous, de Sidi Bel Abbès et de Batna et à l'EHU d'Oran, conclut la même source.

ALGÉRIE-CHINE

La Chine exprime sa disponibilité à développer les partenariats dans le domaine des médias avec l'Algérie

L'ambassadeur de Chine en Algérie, Yang Yuanguy a exprimé hier la disponibilité de son pays à développer davantage avec l'Algérie les partenariats dans le domaine des médias qui offre, grâce aux cyber-technologies, des opportunités d'échange d'expérience, a indiqué un communiqué du ministère de la Communication.

Lors de l'audience que lui a accordée le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, le diplomate chinois a souligné la possibilité d'aller « beaucoup plus vite » que dans les autres secteurs.

A ce titre, de nombreux domaines ont été cités, notamment la formation, le développement des équipements, la numérisation, l'échange de programmes, le déploiement médiatique en Chine et en Algérie, précise le communiqué.

De son côté, M. Kaouane qui s'est réjoui de cette « grande disponibilité » de la Chine envers l'Algérie, a insisté sur la nécessité de renforcer les échanges et la coopération en matière de formation des journalistes et des professionnels des médias relevant, par ailleurs, que sur ce chapitre le volet relatif « à l'initiation linguistique au chinois ne devrait pas être en reste », puisque elle constitue « une véritable passerelle pour une meilleure compréhension entre nos deux peuples ».

L'entretien a également porté sur « l'excellence » des relations entre la Chine et l'Algérie et permis de mettre en avant les acquis du partenariat stratégique global qui unit les deux pays.

Il a été aussi l'occasion d'apprécier le niveau de « confiance mutuelle » qui caractérise cette coopération et qui est le « digne reflet » de l'amitié « sincère » qu'illustrent des pages de l'histoire commune, lorsque la Chine, devait rappeler le ministre, « inaugurerait ses relations diplomatiques avec le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en 1958 » ou encore, lorsque l'Algérie, devait rappeler, à son tour, l'ambassadeur, « avait soutenu, par la voix du président Bouffekka, alors ministre des Affaires étrangères, l'entrée de la République populaire de Chine au sein de l'Organisation des Nations unies ».

ALGÉRIE-FRANCE

«Le président Macron souhaite voir les relations 'historiques' et 'amicales' avec l'Algérie repartir avec beaucoup de détermination»

Le président français, Emmanuel Macron, souhaite voir les relations « historiques » et « amicales » avec l'Algérie « repartir avec beaucoup de détermination », a déclaré lundi à Alger le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.



« Nous allons évoquer les relations bilatérales, les sujets économiques et les dossiers culturels et éducatifs importants afin de forger une relation historique et amicale que le président Macron souhaite voir repartir avec beaucoup de détermination », a affirmé M. Le Drian à la presse à son arrivée à l'aéroport internationale Houari-Boumediène.

Il a indiqué que sa visite de travail en

Algérie a pour but de préparer le déplacement du chef de l'Etat français en Algérie, et « d'activer les instances de partenariat que nous avons ensemble » notamment le renforcement du comité de Haut niveau algéro-français présidé par les premiers ministres des deux pays.

« J'entends bien que cette visite soit fructueuse et anticipatrice d'autres visites notamment une visite de M. Messahel à

Paris, mais aussi d'autres visites qui ne manqueront pas d'avoir lieu », rappelant que M. Macron était venu en Algérie lorsqu'il était candidat aux élections présidentielles françaises.

Il a exprimé sa volonté de « renforcer nos relations et d'échanger sur les sujets de l'actualité régionale en particulier la situation au Sahel, en Libye et au Moyen-Orient ».

Une délégation de la Chambre de commerce de Bordeaux attendue à Oran

Une délégation de la chambre de commerce de Bordeaux effectuera avant la fin d'année en cours une visite à Oran dans le cadre du programme de jumelage entre les deux villes, a-t-on appris du président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO).

Cette prochaine visite, conduite par le président de la chambre de commerce de Bordeaux, Patrick Seguin, accompagné du directeur du marché de gros de cette ville et d'hommes d'affaires bordelais, sera consacrée à la recherche de voies et moyens de renforcer les relations bilatérales et de concrétiser un nombre de projets dont celui d'exportation de produits agricoles vers Bordeaux, a indiqué Abed Mouad. Dans le cadre du pro-



gramme de jumelage réalisé en 2003, une délégation d'Élus de la CCIO s'est rendue à Bordeaux pour visiter la Foire internationale de cette ville du 20 au 28 mai et réactiver, par la même occasion, les

relations bilatérales.

Les membres de la délégation algérienne ont été reçus par les responsables de la ville et de la chambre de commerce locale dont le maire de Bordeaux, Alain Juppé, avec

lequel ils se sont entretenus sur plusieurs sujets d'ordre économique et d'intérêt commun, a fait savoir M. Mouad.

Lors d'une rencontre avec le président de la chambre de commerce de Bordeaux, un exposé détaillé sur les potentialités économiques et commerciales d'Oran et de sa région a été présenté.

En outre, les élus de la CCIO ont visité le marché de gros de fruits et légumes de Bordeaux, une importante structure de 14 hectares et ont étudié avec ses responsables les possibilités d'exporter les produits agricoles oranais vers Bordeaux. Ce projet sera étudié lors de la visite de la délégation française à Oran, a indiqué la même source.

ALGÉRIE-UE

L'Algérie et l'UE réitèrent leur volonté de renforcer le partenariat dans les énergies renouvelables

L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont réaffirmé hier leur attachement à renforcer leur coopération dans les domaines de l'environnement et des énergies renouvelables, lors d'une audience accordée par le ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, et l'ambassadeur, chef de la délégation européenne à Alger, John O'Rourke.

Dans sa déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, Mme Zerouati a souligné que plusieurs projets en cours de réalisation dans les énergies renouvelables et l'environnement ont été évoqués lors de cet entretien, ajoutant que le partenariat entre l'Algérie et l'UE dans ce domaine sera boosté davantage avec l'existence d'un ministère dédié spécialement à l'environnement et aux énergies renouvelables.

Pour sa part, M. O'Rourke s'est félicité de son échange de vues avec la nouvelle ministre, ajoutant que le département ministériel de Mme Zerouati « porte des dossiers d'une extrême importance pour l'Algérie et l'UE, dont

notamment la transition énergétique et la protection de l'environnement ».

« Nous avons tout intérêt à faire les choses ensemble et nous avons déjà des programmes d'une grande envergure qui entament une coopération dans ces domaines », a-t-il avancé.

Pour le Chef de la délégation européenne à Alger, le rôle de la société civile est essentielle pour mener à bien la politique liée notamment au changement climatique, à la protection de l'environnement et à la transition énergétique.

Pour rappel, l'Algérie et l'UE avaient signé le 13 mars dernier à Bruxelles une convention de financement par l'UE d'un programme d'appui au développement des énergies renouvelables (ENR) et à la promotion de l'efficacité énergétique en Algérie d'une valeur de 10 millions d'euros.

Le projet algérien dénommé Atlas 1 d'une capacité globale de 4,050 mégawatts, réparti en trois lots de 1,350 mé-

gawatts chacun en énergie d'origine solaire de type photovoltaïque, fera l'objet d'un appel d'offre à investisseurs nationaux et internationaux avec l'obligation du soumissionnaire d'engager des investissements pour la fabrication locale des équipements destinés à ces centrales solaires. Le programme d'appui européen aux ENR, adopté en 2016 au titre de l'instrument de politique européenne de voisinage (2014-2020), vise à soutenir les autorités nationales dans la révision et l'élaboration de dispositifs institutionnels, politiques et réglementaires favorables à la mise en œuvre des politiques énergétiques durables à travers le déploiement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Il vise également à contribuer à faciliter l'investissement privé (national et étranger) à moyen et à long terme dans des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, ainsi qu'à renforcer les capacités techniques et de gestion des institutions dans ce domaine.

AGRICULTURE

M. Bouazgui appelle à doubler d'efforts pour réaliser le programme de 2 millions d'hectares irrigués

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a appelé hier à Chlef, toutes les wilayas du pays à doubler d'efforts pour réaliser le programme de deux (2) millions d'hectares de terres irriguées afin d'augmenter la productivité et d'aller vers l'exportation.

«Toutes les wilayas doivent faire un effort pour élargir la superficie irriguée, estimée actuellement à 1,2 million d'hectares», a-t-il déclaré en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Chlef.

Il a estimé, dans ce sens, que la réalisation de cet objectif quinquennal permettait d'atteindre l'autosuffisance dans un grand nombre de produits agricoles et d'augmenter les exportations agricoles.

«Le gouvernement va veiller sur ce programme et nous allons travailler pour que ce soit une priorité nationale», a-t-il soutenu.

M. Bouazgui a relevé, à titre d'exemple, que la surface irriguée à Chlef ne dépassait



pas les 13% alors que la superficie agricole dans cette wilaya est estimé à 200.000 hectares exploitables.

Depuis 2001 jusqu'à récemment, il était interdit de réaliser des forages à Chlef, ce qui a empêché cette wilaya d'atteindre ses objectifs en matière d'irrigation. Mais le wali a décidé récemment de lever cette interdiction en octroyant des autorisations de forage, ce qui permettra d'augmenter la superficie irriguée de 5.000 hectares d'ici à 2019.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'augmenter la surface irriguée particulièrement dans la filière céréalière pour augmenter ses rendements, d'autant plus que les exploitations menées en irrigué ont réussi à obtenir des rendements supérieurs à 60 quintaux/hectares. Interrogé sur les prévisions de produc-

tion pour la campagne céréalière 2016/2017, le ministre a estimé que la récolte serait meilleure comparativement à la saison précédente.

Concernant la filière lait, il a jugé que les quantités de lait cru collectées annuellement (900 millions de litres) étaient insuffisantes.

«Si l'on veut réduire les importations (de poudre de lait), on doit faire plus d'efforts dans la production et la collecte», a-t-il souligné.

Par ailleurs, M. Bouazgui a appelé les opérateurs et les responsables locaux à investir davantage dans les chaînes de conditionnement et de stockage des produits agricoles, vu le «grand déficit» enregistré en Algérie dans ce domaine.

Il a déploré, à cet égard, le manque d'informations auprès des investisseurs concernant les mesures d'accom-

pagnement et les facilités accordées par l'Etat.

Lors de cette visite, la première depuis sa nomination à la tête du secteur, le ministre a inspecté des projets agricoles dans quatre (4) communes de la wilaya de Chlef dont une plateforme logistique (froid, triage, conditionnement de la production agricole) à Oued Fodda et une exploitation agricole privée à Labiod Medjadja où il a procédé au lancement de la campagne moisson-battage.

A Ouled Fares, le ministre a procédé à la mise en service d'une station de traitement de la semence de la céréale et à la distribution de matériels agricoles à des céréaliculteurs. Dans la commune d'El Marsa, il a visité une ferme aquacole privée et a inauguré un marché de gros de poissons.

La wilaya de Chlef, classée dixième au niveau national en matière de production agricole, est connue notamment pour sa production dans les filières des agrumes, arboriculture fruitière, oléiculture, maraichage, tomate industrielle et de la céréaliculture. La valeur de la production agricole dans cette wilaya a atteint 46,8 milliards de dinars en 2016, en hausse de 6,3% sur un an, tandis que le nombre d'emplois dans le secteur agricole est passé de 5.730 en 2000 à plus de 9.000 en 2016.

TIZI OUZOU :

Plus de 7.100 placements classiques réalisés par l'AWEM entre janvier et mai 2017

L'agence de wilaya de l'emploi (AWEM) de Tizi Ouzou a réalisé durant les cinq premiers mois de l'année 2017, 7.126 placements sur le marché classique de l'emploi, a-t-on appris hier de son chef, Yazid Tizerarine.

«Un taux d'évolution de 2,37%, représenté par 165 placements de plus, est enregistré par rapport à la même période de l'année 2016 durant laquelle 6.961 demandeurs d'emploi ont été intégrés dans le monde du travail», a affirmé M. Tizerarine. «978 autres inscrits au fichier de l'agence ont été insérés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), tandis que 932 ont bénéficié d'un contrat de travail aidé (CTA) entre le 1 janvier et le 31 mai derniers, ce qui représente une augmentation de 24% en comparaison avec l'exercice écoulé», a-t-il précisé.

Ainsi, le chef de l'agence locale a affirmé que depuis la création du DAIP en 2000 et jusqu'au 31 mars 2017, 20.437 titularisations de contractuels ont été confirmées au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou dans l'administration et le secteur économique public et privé.

Un chiffre assez encourageant et motivant pour les jeunes intégrés dans les différents secteurs d'activités dans le cadre de ce dispositif, selon M. Tizerarine, qui a relevé un manque d'engagement des demandeurs d'emploi qui ont tendance à rejeter les offres exprimées dans le cadre du CTA et du DAIP malgré les opportunités de recrutement définitives offertes.

Concernant le volet de la demande d'emploi, «l'AWEM a enregistré, durant les cinq (05) derniers mois, 23.393 nouveaux inscrits avec un recul de 13,79% par rapport à 2016. 27.136 demandes avaient alors été confirmées», a-t-il fait savoir.

Une baisse qui s'explique par l'augmentation de la courbe des classements et la modernisation des systèmes de l'ANEM, à travers notamment la plate-forme Wassit, qui ne permet pas la multiplication des inscriptions d'une même personne dans différentes agences, a expliqué le chef de l'AWEM de Tizi Ouzou.

S'agissant des offres d'emploi exprimées par les employeurs au niveau local, l'agence de wilaya a recensé 8.383 avec une légère baisse par rapport à 2015, lorsque l'offre était de 8747, a-t-il signalé.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) demeure le principal vecteur de l'emploi au niveau local avec un total de 3.360 offres d'emploi exprimées (40% de l'offre globale) et 2.537 placements (35% de la totalité des placements), suivi de l'industrie, qui a proposé 2.393 postes et a embauché 2.201 demandeurs d'emploi, a-t-on appris de même source.

Le classement par secteurs juridiques place le privé national en tête avec 80% des placements réalisés suivi du secteur public qui détiendrait 14,16% de la totalité des insertions réalisées, alors que les entreprises étrangères occupent un taux de 5,73% des emplois créés, a ajouté M. Tizerarine.

Au volet de la formation, les 10 agences de l'AWEM réparties sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Tizi Ouzou ont organisé depuis le début de l'année jusqu'à la fin mai, 229 ateliers curriculum vitae (CV) au profit de 2.004 demandeurs d'emploi initiés à la rédaction d'un CV, une lettre de motivation et la préparation d'un entretien d'embauche, a-t-il souligné, évoquant des actions d'information et de vulgarisation organisées régulièrement au niveau les agences locales.

D'autres activités sont organisées conjointement avec les directions du tourisme et de l'artisanat et la formation et l'enseignement professionnels ainsi que le ministère de la Justice à travers les trois maisons de l'arrêt de la wilaya au profit des détenus dans le cadre de leur réinsertion sociale, a-t-il encore déclaré.

APS

CAMPAGNE DE MOISSONS-BATTAGE À ANNABA : Une hausse prévisionnelle d'environ 30 % de la production céréalière

Une hausse d'environ 30 % de la production céréalière (orge, blé dur et blé tendre) est prévue dans la wilaya d'Annaba au cours de l'actuelle saison agricole comparativement à la saison précédente, a-t-on appris mardi du directeur des services agricoles (DSA).

S'exprimant en marge de la cérémonie du lancement officiel de la campagne de moisson-battage de l'année 2017 dans la ferme agricole «Boubakeur Hamiz» de la commune d'Ain El Barda, M. Mohamed Khroubi a indiqué que ses services prévoient une production céréalière globale de l'ordre de 430.000 quintaux, avec une rentabilité de 30 quintaux par hectare.

Cette quantité représente un «sauf qualitatif» de la production de l'orge, du blé dur et du blé tendre dans la wilaya d'Annaba, qui a consacré une superficie de 14.430 hectares au titre de cette saison pour la production des céréales, à travers les communes d'Ain El Barda, Echorfa, El Eulma, et El Hadjar, a-t-on noté.

En plus de l'extension de la superficie cultivée, les indicateurs positifs de la rentabilité des superficies consacrées à la production céréalière s'expliquent par les efforts fournis par les agriculteurs pour améliorer le rendement, notamment dans la préparation, le traitement et le contrôle du sol, a souligné M. Khroubi.

Afin d'assurer le bon déroulement de la campagne de moisson-battage de cette saison agricole, les services concernés de la wilaya ont déployés 170 moissonneuses et mobilisés cinq (5) points de collecte de céréales.

COMMERCE

Octroi de 167 licences d'importation de fourrage et d'aliments de bétail et de volaille



Quelque 167 licences d'importation sur les 228 demandes examinées par le secrétariat technique de la Commission interministérielle chargée de l'examen des demandes de licences d'importation de fourrage et d'aliments de bétail et de volaille, ont été octroyées au terme des travaux de ladite commission, a indiqué mardi un communiqué du ministère du Commerce.

La Commission s'est référée dans l'examen des dossiers à des normes et méthodes techniques et objectives

qui tiennent compte de l'octroi de la priorité aux opérateurs économiques producteurs de ces aliments en toute transparence, du bilan d'activité et du taux de recrutement pour chaque opérateur économique, outre les activités d'importation et de distribution pour tout opérateur titulaire d'une licence pour ces produits: l'orge, le maïs et le concentré minéral vitaminé, précise la même source.

S'agissant du quota de l'orge, 42 licences d'importation

d'une quantité de 462.076 tonnes ont été octroyées en accordant la priorité à l'Office national des aliments de bétail (ONAB) et l'Office national des céréales et des légumineuses (ONICL).

Pour ce qui est du maïs, 60 licences d'importation d'une quantité de 2.145.321 tonnes ont été octroyées à des opérateurs dont l'ONAB.

Concernant le concentré minéral vitaminé, 28 licences d'importation d'une quantité de 9.041 tonnes ont été octroyées.

PÉTROLE: L'Opep prévoit la poursuite du rééquilibrage du marché durant le deuxième semestre

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prévoit la poursuite de la baisse des stocks mondiaux de pétrole au deuxième semestre de 2017, signe du rééquilibrage en cours du marché pétrolier qui se fera, cependant, à un rythme plus lent que prévu, selon un rapport de l'organisation.

Par rapport à leur moyenne sur cinq ans, les surplus de stocks commerciaux de l'OCDE, qui pèsent sur les cours de l'or noir, sont passés de 339 millions de barils (mb) en janvier à 251 mb en avril, a précisé l'Opep dans son rapport pétrolier mensuel.

Elle a estimé que ce déclin devrait se poursuivre au second semestre, soutenu par la décision de l'organisation pétrolière et d'autres grands pays producteurs dont la Russie de prolonger jusqu'en mars 2018 leur accord de réduction de la production afin de soutenir des prix plombés depuis trois ans par une offre excédentaire.

«Ces tendances, combinées à une baisse régulière du pétrole stocké dans des unités flottantes, indique que le rééquilibrage du marché est en cours, quoique à un rythme plus lent», en raison notamment d'une hausse cette année de la production de brut outre-Atlantique, a souligné l'Opep.

En 2017, les pays non membres de l'Opep devraient pomper 58,14 millions de barils par jour (mbj), soit 0,84 mbj de plus que l'année précédente, qui avait été marquée par une contraction (-0,71 mbj à 57,30 mbj).

Cette prévision a toutefois été révisée en légère baisse (-0,11 mbj) depuis le précédent rapport de l'Opep publié en mai, affectée par une baisse de régime en Rus-



se, au Kazakhstan ou encore aux Etats-Unis.

Au total, la production mondiale de pétrole s'est élevée à 95,74 mbj en mai, en hausse de 0,13 mbj par rapport à avril et de 1,48 mbj sur un an, selon l'organisation pé-

trolière. Quant à la demande mondiale d'or noir, elle devrait progresser de 1,27 mbj à 96,38 mbj cette année, soutenue notamment par une croissance économique légèrement relevée à 3,4% (contre 3,3% précédemment).

PÉTROLE

Le Brent remonte légèrement à plus de 48 dollars le baril

Les cours du pétrole progressaient légèrement hier en cours d'échanges européens, dans un marché tiraillé entre promesses de baisse des exportations saoudiennes et perspectives de hausse des extractions américaines.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 48,47 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 18 cents seulement par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juillet prenait 15 cents à 46,23 dollars.

Les cours remontaient mais restaient proches de leur plus bas depuis début mai, et ont sérieusement limité leurs gains en fin de séance lundi, les investisseurs continuant de voir les hausses trop marquées comme une opportunité de

vente. «L'EIA (Energy Information Administration, agence du département américain de l'Énergie ou DoE) a publié un rapport sur les forages américains qui prévoit une production en hausse de 130.000 barils par jour en juillet», ont relevé des analystes.

L'industrie américaine, menée par les petits producteurs indépendants de pétrole de schiste, continue d'accélérer ses extractions malgré la santé pâissante des prix, ce qui met à mal les efforts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui s'est alliée à d'autres producteurs dont la



Russie, pour limiter leur production et abaisser l'offre mondiale. «Les officiels saoudiens ont annoncé que les baisses de production allaient se matérialiser de façon plus concrète, avec notamment une baisse de 300.000 barils par jour des exportations vers l'Asie en juillet», ont noté les analystes.

«Jusqu'à présent, les indications que les arrivées de pé-

trole brut dans les grands marchés mondiaux avaient été réduites par les baisses de production étaient pour le moins maigres.

Les récentes annonces montrent une volonté renouvelée de resserrer l'offre sur le marché, mais il faut se méfier qu'il ne s'agisse pas de simples effets d'annonce», ont prévenu les analystes.

SUÈDE:

L'inflation ralentit à 1,7% en mai

L'inflation a ralenti en Suède en mai, descendant de 0,2 point à 1,7% après un pic en avril, a indiqué mardi l'institut statistique national.

Ce taux d'inflation avait grimpé le mois précédent à son plus haut niveau depuis cinq ans, montrant que la banque centrale gagnait peu à peu un long combat contre la stagnation des prix.

«L'inflation suédoise reste très proche de l'objectif de 2%», a commenté sur Twitter un économiste de la banque Nordea.

Dans sa tentative de stimuler les prix, la Banque de Suède a abaissé son taux directeur au niveau record de -0,5%, auquel il est depuis février 2016.

Elle a indiqué ne pas prévoir de le bouger à court terme, laissant les économistes spéculer sur la date possible d'un relèvement, dans une conjoncture où la croissance est relativement bonne par rapport au reste de l'Europe.

«Même s'il ne faut pas surinterpréter un seul chiffre, celui-ci soutient notre idée selon laquelle la Riksbank mettra fin au rachat d'obligations fin 2017 ou début 2018, et relèvera ses taux au printemps», a parié sur Twitter Knut Hallberg, de Swedbank.

ESPAGNE:

La Banque centrale relève ses prévisions de croissance à 3,1% en 2017

La Banque centrale d'Espagne a relevé mardi sa prévision de croissance pour 2017 à 3,1% contre 2,8% auparavant, une estimation proche de celle du gouvernement qui table sur une croissance «autour de 3%».

La banque centrale justifie cette prévision par l'amélioration des perspectives des marchés mondiaux, particulièrement à court terme, les niveaux plus réduits des prix du pétrole et les moindres taux d'intérêt.

Elle évoque également les «gains de compétitivité» et le «désendettement du secteur privé» en Espagne, alors que le gouvernement conservateur s'est engagé ces dernières années dans une politique visant à promouvoir la «flexisécurité» et à rétablir les marges des entreprises.

La croissance du PIB de la quatrième économie de la zone euro restera ainsi très soutenue, après avoir été de 3,2% en 2015 et 2016, alors que les prévisions prévoient jusqu'ici un ralentissement dès 2017.

Le PIB espagnol croîtrait nettement plus que dans l'ensemble de la zone euro, pour laquelle la BCE prévoit 1,9%.

Pour 2018 et 2019, la Banque d'Espagne prévoit respectivement une croissance de 2,5% et 2,2%, contre 1,8% et 1,7% pour l'ensemble de la zone euro.

Selon ses projections, la croissance sera notamment tirée par les importations et exportations de biens et services ainsi que par l'investissement dans les biens d'équipement et la construction.

L'Espagne, sous le coup d'une procédure pour déficit excessif de la part de la Commission européenne, tablait officiellement sur une croissance de 2,7% dans ses documents transmis à Bruxelles.

Le gouvernement a cependant prévu une croissance «autour de 3%» en 2017, considérant que ses prévisions transmises à la Commission sont «une projection prudente» selon les mots du ministre de l'Économie Luis de Guindos.

La croissance est répartie en 2014, après des années où la crise financière mondiale de 2008, aggravée par l'éclatement d'une bulle immobilière, avait fait exploser le chômage jusqu'à le faire frôler les 27%.

Le taux de chômage reste très élevé (18,7% au premier trimestre) mais reflue rapidement depuis 2014, au rythme d'environ 500.000 emplois créés par an.

La Banque d'Espagne prévoit que ce taux baisse à 16,5% fin 2017, 14,7% fin 2018 et 13,2% fin 2019, porté par la création d'emplois et le vieillissement de la population qui devrait réduire la population active.

PÉTROLE:

L'autrichien OMV finalise la vente du turc Petrol Ofisi pour 1,37 milliard d'euros

Le groupe pétrolier et gazier autrichien OMV a annoncé hier avoir finalisé la vente de sa filiale turque Petrol Ofisi, un des principaux distributeurs turcs de produits pétroliers, au géant suisse du négociateur pétrolier Vitol, pour 1,368 milliard d'euros.

OMV avait mis en vente sa filiale turque il y a un an, dans un contexte d'effondrement des prix du brut qui a déprimé le secteur pétrolier mondial.

La transaction avait été conclue en

mars. Elle a été réalisée mardi après feu vert des autorités, selon un communiqué.

Compte-tenu de dépréciations, la vente se traduit par un produit net de près de 1 milliard d'euros qui sera intégré aux résultats du deuxième trimestre, a précisé le groupe autrichien.

Petrol Ofisi, qui dispose du premier réseau de distribution de Turquie avec 1.785 stations-service, avait été racheté à plus de 95% par OMV en 2010, lors d'une opération qui avait valorisé le groupe

à 1,765 milliard d'euros. Comme d'autres filiales d'OMV, Petrol Ofisi a subi de sévères dépréciations ces dernières années et a souffert d'un encadrement des marges pétrolières par le régulateur turc.

OMV, qui emploie 24.500 personnes, avait annoncé mi-février un bénéfice net de 3 millions d'euros pour l'année 2016, après une perte de 1,15 milliard en 2015.

Le groupe a triplé son bénéfice net au premier trimestre à 500 millions d'euros, à la faveur du rebond des cours du brut.

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS (12 JUIN)

La FAO publie un nouveau guide visant à prévenir le travail des enfants en temps de crise

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a présenté lundi un nouveau guide visant à prévenir le travail des enfants dans les situations de conflit et de catastrophe, soulignant la nécessité d'intégrer les questions liées à ce phénomène dans les programmes agricoles et ceux liés à la sécurité alimentaire en période de crise.

Selon les estimations, il y aurait 168 millions d'enfants travailleurs dans le monde et 98 millions d'entre eux, soit presque 60 pc, exercent dans le secteur agricole. Présenté à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants (12 juin), ce document intitulé «le travail des enfants dans l'agriculture en période de crises prolongées et dans un contexte humanitaire fragile» a été élaboré à l'intention des professionnels du développement, des décideurs et de la société civile exerçant dans le milieu agricole, dans le domaine de la sécurité ali-

mentaire et dans la programmation nutritionnelle.

Le guide, qui sert de complément au manuel de la FAO destiné à surveiller et à évaluer le travail des enfants dans l'agriculture, propose des étapes clés à suivre afin de s'assurer que les programmes contribuent à offrir des emplois et des formations sécurisés aux jeunes.

Selon la FAO, chaque année dans le monde, 100 millions d'enfants et de jeunes doivent faire face à des catastrophes et 230 millions d'entre eux vivent dans des zones touchées par des conflits armés.



EMPLOI

Le taux d'emploi en zone OCDE connaît sa troisième année de hausse

Le taux d'emploi dans la zone OCDE connaît sa troisième année consécutive de hausse, a indiqué mardi un rapport de l'Organisation de la coopération et du développement économique.

Née en 1960, l'OCDE compte 35 pays membres à travers le monde, de l'Amérique du Nord et du Sud à l'Europe et l'Asie-Pacifique, rappelle-t-on.

Le taux d'emploi des 15-74 ans a connu sa troisième année consécutive de hausse.

Il devrait être de 61,5% d'ici à la fin de l'année 2018, dépassant ainsi le maximum de 60,9% atteint au quatrième trimestre de 2007, a précisé le rapport intitulé Les Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017 qui confirme l'embellie sur les marchés du travail de la zone OCDE, où le taux d'emploi a enfin retrouvé le niveau qui était le sien avant la crise.

Toutefois, relève l'OCDE, les catégories à revenu faible ou intermédiaire voient leurs salaires stagner tandis que les emplois moyennement quali-

fiés deviennent moins nombreux en proportion.

Ce qui contribue au creusement des inégalités et entretient l'idée, préoccupante, que les plus riches pourraient avoir plus que leur part des fruits de la croissance économique, fait-elle observer.

Pour elle, cette polarisation de l'emploi n'est pas étrangère à la montée du mécontentement à l'égard de la mondialisation, expliquant que les travailleurs, dont le salaire est plus faible ou en baisse, ont le sentiment que les avantages de l'ouverture et de l'interconnexion des marchés bénéficient à peu d'individus.

Le rapport précise à cet effet que la polarisation de l'emploi doit son origine moins à l'intégration commerciale qu'aux changements technologiques qui favorisent les individus qualifiés.

Entre 1995 et 2015, la part de l'emploi moyennement qualifié s'est contractée de 9,5 points de pourcentage dans la zone OCDE, quand l'emploi très

qualifié et l'emploi peu qualifié gagnaient 7,6 et 1,9 points de pourcentage, respectivement, explique l'OCDE.

Le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, a indiqué à l'occasion de la présentation des Perspectives de l'emploi qu'au moment où le déficit d'emploi est en passe de se résorber, beaucoup n'en ressentent pas les effets, confrontés qu'ils sont à la stagnation de leur salaire et à l'absence de perspectives professionnelles, préconisant dans ce contexte un marché de l'emploi inclusif.

D'après les projections établies dans les Perspectives, l'embellie sur le marché du travail se prolongera au moins jusqu'à la fin de 2018, et l'on comptera alors près de 47 millions d'actifs occupés supplémentaires par rapport à la fin de 2007.

Mais le rapport attire l'attention sur de graves déficits d'emplois qui vont persister dans certains pays, en particulier d'Europe du Sud.

ÉTATS-UNIS

Le chef du Pentagone «choqué» par le manque de préparation de l'armée américaine



Le chef du Pentagone James Mattis s'est dit «choqué», lundi, par la faible aptitude au combat de l'armée américaine qu'il impute à des années de coupes dans le budget de la défense.

Devant la commission des Forces armées de la Chambre des représentants, le ministre américain de la Défense a rappelé qu'il avait pris sa retraite de l'armée un trimestre après l'entrée en vigueur de la «séquestration», en référence à un mécanisme budgétaire qui entraîne des restrictions dans le portefeuille de l'armée.

«Quatre années plus tard, je suis revenu au ministère et j'ai été choqué par ce que j'ai vu en ce qui concerne notre préparation au combat», a-t-il expliqué devant les élus qui l'interrogeaient sur la proposition de budget de Donald Trump pour l'année fiscale 2018.

«Aucun ennemi sur le terrain n'a causé autant de tort à la préparation de notre armée» que la «séquestration», a-t-il asséné.

Dans sa projet de loi de finances 2018, le président américain fait la part belle à la Défense, qui verrait son budget augmenter d'environ 10% (à 639 milliards de dollars) par rapport à celui proposé pour 2017 par l'ancien président Barack Obama.

Par rapport au budget 2017 réellement en cours d'exécution, la hausse est d'environ 5%, l'administration Trump ayant déjà donné un coup de pouce au budget initial il y a quelques semaines.

UE-CHINE

La BCE ajoute le yuan à son portefeuille de devises étrangères



La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé mardi avoir vendu une partie de ses réserves en dollars pour acquérir pour la première fois des yuans, signe de l'importance croissante de la monnaie chinoise.

L'institution monétaire de Francfort «a achevé un investissement équivalent à 500 millions d'euros de ses réserves étrangères en renminbi», l'autre nom du yuan, a indiqué la BCE dans un communiqué.

L'utilisation de la devise chinoise «comme monnaie internationale a augmenté ces dernières années», a commenté la BCE.

L'investissement de la BCE reflète également l'importance de la Chine pour la zone euro, dont c'est l'un des plus grands partenaires commerciaux», a-t-elle ajouté.

Pour cette transaction, la BCE a vendu une «petite partie de ses avoirs en dollars américains, qui demeurent le plus grand portefeuille» de ses réserves de change.

Le montant total des avoirs en devises étrangères de la BCE, qui sont désormais détenues en dollars américains, en yens, en droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI et en yuans, n'a pas augmenté.

Selon les derniers chiffres disponibles, les réserves de change de la BCE se montaient à plus de 68 milliards d'euros fin avril, dont 47,7 milliards d'euros en devises étrangères et 18,8 milliards d'euros en or.

La BCE ne publie des chiffres détaillés par monnaie qu'une fois par an.

Fin 2016, la banque centrale détenait 41,7 milliards d'euros en dollars et 8,8 milliards d'euros en yens.

APS

USA:

Le déficit budgétaire en forte hausse en mai

Le budget des Etats-Unis a inscrit en mai un déficit en forte hausse, a indiqué lundi le Trésor américain.

En données brutes, le huitième mois de l'exercice budgétaire 2017, qui commence en octobre, a présenté un déficit de 88 milliards de dollars, en hausse de 68% sur l'année d'avant, essentiellement à cause de changements dans le calendrier.

En données ajustées des variations calendaires, le déficit s'est établi à 98 milliards de dollars, en hausse de 7% sur celui de mai 2016.

Le mois de mai se conclut en général par un déficit car il ne comprend pas de rentrées fiscales importantes.

En données brutes, les recettes ont progressé de

7% à 240 milliards de dollars tandis que les dépenses ont accéléré de 19% à 329 milliards de dollars.

En données ajustées, les recettes sont hausses de 3% et les dépenses en progrès de 4%.

Sur les huit premiers mois de l'exercice, le déficit budgétaire a grimpé de 7% à 433 milliards de dollars par rapport à 2016.

Un expert du Trésor a signalé notamment au tableau des dépenses, la hausse des intérêts que le Trésor a payés depuis le début de l'exercice au titre des bons du Trésor indexés sur l'inflation.

Celle-ci étant plus forte qu'en 2016, cela a renchéri les paiements du Trésor de quelque 29 milliards de dollars. L'année dernière,



l'exercice budgétaire 2016, clos en septembre, avait débouché sur un déficit nettement plus élevé, à 587 milliards de dollars, sous l'effet d'une augmentation des dépenses de santé et de retraites.

A politiques constantes, le déficit en 2017, selon les projections du Bureau du budget du Congrès (CBO),

devrait se réduire à 559 milliards avant de repartir à la hausse en 2019.

Le déficit pourrait toutefois gonfler sous l'administration Trump si les promesses de campagne du président sont mises en œuvre, notamment celle concernant les réductions de l'impôt sur les sociétés.

BISKRA : Régularisation de 400 dossiers de foncier agricole en juin courant

Quatre cent (400) dossiers de foncier agricole ont été régularisés depuis le début de juin courant dans la wilaya de Biskra, a indiqué lundi le directeur des services agricoles (DSA), Aissa Derbali.

Cette opération a ciblé les agriculteurs occupant depuis plusieurs années des terres agricoles sans titre légal et qui ont sollicité les services concernés pour la régularisation de leur situation, a précisé le même responsable. Les demandes formulées dans ce sens ont été réceptionnées et traitées au cas par cas par une commission technique et administrative élargie à d'autres intervenants dans le foncier agricole, a souligné le DSA.

Les dossiers validés par la commission concernent les agriculteurs actuant à travers plusieurs communes de la wilaya à l'instar de Chaâbybiya, Ouled Djellal, Doucen, et Sidi Okba, selon la même source. La régularisation de la situation du foncier agricole offre plusieurs avantages, permettant aux agriculteurs concernés de bénéficier de crédits bancaires et d'autorisations d'exploration d'eau d'irrigation entre autres, a souligné le même responsable. Cette commission avait auparavant validé 800 demandes de régularisation de foncier agricole, portant le nombre de bénéficiaires de cette procédure à 1.200 agriculteurs depuis le début de l'année 2017, a rappelé le même responsable.

BATNA : Près de 714 millions de dinars de fraudes fiscales enregistrés dans six wilaya de l'est du pays

Pas moins de 713,977 millions de dinars de fraudes fiscales ont été enregistrés durant les dix (10) premiers jours du mois de ramadan à travers six (6) wilayas de l'est du pays, a déclaré lundi le chef de service de planification auprès de la direction régionale de commerce de Batna. Cette fraude fiscale résulte de la non facturation des produits a été relevée dans les wilayas de Batna, Constantine, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébessa, Biskra et la wilaya déléguée d'Ouled Djellal, a indiqué Achour Bouzida. Il a également précisé que 149 infractions relatives à des transactions commerciales sans factures ont été recensées durant la même période dans les mêmes wilayas, soulignant que ces infractions représentent 10 % du total des 1 422 transgressions recensées. Les quantités de marchandise saisies, pour non respect des conditions de l'hygiène, de conservation et vente des produits impropres à la consommation s'élèvent à 11,074 tonnes, pour une valeur globale d'environ 59 millions de dinars, dont 2,552 millions de dinars de produits saisis dans le cadre du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes. Dans le même contexte, 155 locaux commerciaux ont été proposés à la fermeture, a fait savoir le même responsable. Pas moins de 314 brigades de contrôle ont été mobilisées pour veiller au bon déroulement des activités commerciales dans les marchés et les espaces commerciaux des six wilayas relevant de la direction régionale du commerce en plus de la wilaya déléguée d'Ouled Djellal, a-t-on noté.

APS

SIDI BEL-ABBÈS Plus de 400 participants à la 6^{ème} édition du concours du Coran «El Fares El Abbassi»

La 6^{ème} édition du concours «El Fares El Abbassi» (Chevalier bel-abbésien) de récitation du Coran revêt un intérêt particulier de la part des récitants du Coran dont le nombre a dépassé 400 participants, a-t-on appris lundi du directeur de la bibliothèque communale de Sidi Bel-Abbès, initiatrice du concours.



Les participants ont été répartis en deux tranches d'âge, la première pour ceux âgés entre 4 et 10 ans et la deuxième pour les âgés de plus de 11 ans, a indiqué Hachemi Lahcen soulignant que ce concours est dédié à la récitation et au tajwid du Coran.

Le participant choisit la récitation de sourate de son choix puis le jury l'évalue selon un tableau de points. Vingt concurrents seront qualifiés à la finale pour décrocher les trois premières places. Les lauréats seront primés lors d'une veillée du 25^{ème}

jour du ramadhan au théâtre de plein air.

Les inscriptions pour ce concours ont débuté le 22 mai dernier au niveau de la bibliothèque et se sont poursuivies jusqu'au 4 juin alors que les qualifications se déroulent du 4 au 18 juin avec une forte participation des récitants talebs de la wilaya.

Cette manifestation religieuse est organisée par l'APC en collaboration avec le comité des affaires culturelles et la direction des affaires religieuses et wakfis de la wilaya dans le cadre du programme d'animation du mois du ramadhan.

ORAN : Fermeture de 10 boucheries pour commercialisation de viandes issues d'abattage clandestin

Pas moins de 10 boucheries ont été fermées au douar Boudjemaâ relevant de la commune de Hassi Bounif à l'Est d'Oran, pour commercialisation de viandes issues d'abattage clandestin, a-t-on appris lundi de la direction du commerce d'Oran.

Les brigades mixtes (commerce et inspection vétérinaire) ont procédé durant cette dernière décade du mois de ramadhan, lors d'une opération de contrôle, à la fermeture de 10 boucheries exerçant au douar Boudjemaâ, pour commercialisation de viandes

non estampillées, a indiqué à l'APS la cheffe de service de la qualité et de la répression de la fraude à la direction du commerce d'Oran, Malika Staali, expliquant que ces boucheries exerçaient, de surcroît, leur activité au grand jour, sans registre de commerce.

La réouverture de ces commerces non patentés sera prononcée, une fois que leurs propriétaires auront rempli leurs obligations professionnelles et souscrit aux dispositions régissant ce type d'activité sous peine de voir cesser

définitivement leurs activités, a prévenu la même responsable.

Les services de contrôle de la direction du commerce de la wilaya d'Oran ont opéré, dernièrement, la saisie de 5 quintaux de viandes (viande hachée, merguez, viande blanche, viande ovine, ...) auprès de bouchers, pour défaut d'hygiène et irrespect de la chaîne de froid, a-t-elle rappelé.

Un cadre du service d'observation du marché et des statistiques économiques, Houari Boudjelloul, a, de son

côté, fait état de l'existence de 7 abattoirs et de 25 tueries dans la wilaya d'Oran, le nombre de bouchers exerçant sur le territoire de la wilaya étant de 993 dont 15 dans la commune de Hassi Bounif.

Le contrôle des bouchers par les services du commerce a été accentué ces derniers temps dans la wilaya, en raison de la prolifération de l'abattage clandestin et des conditions de commerce de viandes, le plus souvent, en deçà des normes réglementaires, a-t-on assuré de même source.

EL-TARF : La bibliothèque personnelle d'un enseignant-chercheur dédiée à l'université Chadli- Bendjedid

Un don d'une bibliothèque personnelle composée de près de 800 livres d'un enseignant-chercheur a été fait à l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf, a-t-on appris lundi auprès d'une source universitaire.

Cette bibliothèque compte 761 livres traitant, dans leur majorité, de l'environnement et de la science, appartenant à l'enseignant-chercheur feu Bouzid Chalabi de l'université d'El Tarf, a précisé la même source.

Il s'agit d'un don qui «étouffera les rayons de la bibliothèque de l'université d'El Tarf», a indiqué à l'APS la veuve de l'enseignant, Ghania Chalabi, soulignant que son époux avait formé des décennies durant, de nombreux cadres tout en étant un infatigable militant pour la protection de la na-

ture.

La remise de ce fonds livresque dont la décision d'en faire don a été annoncée lors de la célébration de la journée nationale de l'étudiant, se veut être un «hommage au défunt, qui fut un grand ami de la nature, des oiseaux et de la science».

Membre actif et fondateur du réseau des ornithologues algériens, Bouzid Chalabi, décédé en mars 2015, était un spécialiste en foresterie et en écologie, et un fervent défenseur de la conservation de la biodiversité.

L'université d'El Tarf compte 8.000 étudiants, répartis à travers six facultés dont celle de la nature et de la vie (SNV) qui englobe, outre l'agronomie et le vétérinaire, les sciences de la mer et la biologie.

MILA : Sortie de la 30^e promotion des imams enseignants à l'institut des cadres des affaires religieuses de Telegama

La 30^e promotion d'imams enseignants à l'institut national spécialisé dans la formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et wakfis de Telegama (Mila) est sortie lundi, a-t-on constaté. Cette promotion se compose de 43 imams enseignants, dont un ressortissant de Tanzanie ayant suivi une formation de trois ans, selon le directeur de l'institut Mohamed Massa. La promotion a été baptisée du nom du cheikh Touil Lemtich et l'occasion a donné lieu à la distinction de proches du cheikh, des majors de la promotion et de cadres de l'institut formateur. Né à Minar Zerza (Nord de Mila) vers la fin du XIX^e siècle, cheikh Touil Lemtich a suivi des études à Constantine puis Tlemcen et à l'université Zitouna (Tunis) où il a obtenu le diplôme universel. De retour au pays, il a ouvert une école à son village natal. Entretien de proches rapports avec l'association des Oulémas musulmans algériens, ce cheikh qui mourut en 1953 fut connu pour ses positions patriotiques qui lui avait valu 7 mois de prison à Constantine et El Harach, a indiqué à l'occasion le directeur des affaires religieuses, Messaoud Bouledjoudja. L'administration des affaires religieuses compte au total 14 instituts spécialisés à travers de la wilaya.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Démantèlement de bandes de malfaiteurs et saisie de 40 kg de drogue

Les services de sûreté des wilayas de Boumerdes, de Naama et d'Alger ont démantelé récemment des réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogue et de psychotropes, le vol et l'agression, et saisi plus de 40 kg de drogue, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger au niveau de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais ont récemment démantelé un réseau de trois individus dont un pharmacien pour «association de bande de malfaiteurs et possession et trafic de psychotropes».

L'opération s'est soldée par la saisie de 487 comprimés psychotropes, une somme d'argent estimée à 20 millions de centimes, issus du trafic de ces substances, et 87 notices de médicaments psychotropes.

Cette bande criminelle a été arrêtée sur la base d'informations parvenues à la brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de Bir Mourad Rais faisant état de la présence de deux individus qui s'adonnaient au trafic de psychotropes au niveau d'un quartier populaire. Les deux mis en cause ont reconnu avoir acheté ces comprimés d'une personne travaillant dans une officine.

Le mis en cause a été arrêté en possession d'une grande quantité de comprimés psychotropes outre 87 notices de médicament psychotropes et seringues en verre. Le procureur de la République territorialement compétent a émis un mandat de dépôt à l'encontre des mis en cause, a indiqué le communiqué.

La même brigade a traité également une affaire liée au trafic de drogues dures et de psychotropes à la suite d'informations qui lui sont parvenues, selon lesquelles un individu s'adonnerait au trafic de drogue au niveau d'un parc zoologique à Alger. Le mis en cause a été arrêté en possession de 23 tablettes de drogue de 181g ainsi qu'une importante somme d'argent. Le mis en cause a révélé l'identité de la personne qui l'approvisionnait en drogue, laquelle a été arrêtée en possession de 500 tablettes de drogue de près de 500 gr.

La même brigade a traité également une affaire liée à la possession de drogue dures et de psychotropes destinées à la consommation per-



sonnelle et au trafic.

L'opération qui a eu lieu au niveau d'un barrage de sécurité a permis l'arrestation de deux personnes en leur possession sept (7) capsules de drogues dures ainsi que la saisie de 187 gr de drogue dans l'appartement de l'un des mis en cause, 7 capsules similaires et 4 bombes lacrymogènes. Après achèvement des procédures juridiques en vigueur, les suspects ont été différés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné leur mise en détention préventive.

A Alger, un autre individu est arrêté en possession de 20 kg de drogue qu'il comptait faire écouler dans les quartiers de la capitale.

La brigade de Recherche et d'Investigation relevant de la sûreté de la wilaya de Naama a démantelé un réseau criminel qui s'adonnait au trafic de la drogue dans la ville de Makman Ben Ameer. Trois individus suspects ont été arrêtés, 20 kg de drogue et 16 millions de centimes saisis. Sur ordre du Procureur de la République, les mis en cause ont été mis en détention préventive, ajoute le communiqué.

A Boumerdes, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Khemis El Khechna ont arrêté une bande de malfaiteurs encagoulés, composée de 5 individus dont l'âge varie entre 18 et 23 ans originaires des wilayas de Boumerdes et d'Alger, spécialisée dans le vol et l'agression à l'arme blanche et sous la menace.

L'arrestation de cette bande criminelle a été rendue possible grâce à des plaintes déposées par des citoyens volés, agressés et menacés de mort avec des armes blanches, lesquels sont ainsi utilisés pour exécuter leurs plans de vol d'argent, de téléphones mobiles et d'autres objets. La même bande a cambriolé un magasin de pâtisserie et confiserie durant la nuit, en volant une somme d'argent et des téléphones portables des travailleurs pour les ligoter par la suite. A cet effet, une enquête a été ouverte par les services de police.

Les membres de cette bande ont été différés aux juridictions pour être jugés. Quatre d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt, le cinquième a été mis sous contrôle judiciaire.

BÉJAÏA

Neutralisation d'un réseau national de voleurs présumés de camions poids lourds

Un réseau national de voleurs présumés de camions poids lourds a été démantelé et mis hors d'état de nuire, dernièrement, par la police judiciaire de Bejaïa, au bout d'une enquête qui aura duré plusieurs semaines, a annoncé, ce lundi, la sûreté de wilaya.

Le réseau, composé de neuf personnes, âgées entre 22 et 36 ans, œuvrait autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la wilaya et ciblait essentiellement des camions de marque «shakeman», utilisés à des fins de contrebande et de trafic aux frontières, a-t-on précisé. Les enquêteurs ont agi sur la base des plaintes enregistrées et des témoignages publics, qui ont permis l'arrestation d'un membre du groupe, lequel, passé à la casserole a fini par dénoncer ses acolytes, a-t-on ajouté. L'opération de neutralisation s'est soldée par ailleurs par la saisie de véhicules utilisés dans les différents vols, quelques camions, des papiers falsifiés et une considérable somme d'argent, a-t-on également souligné.

Déférés devant le parquet près la cour de Bejaïa, les mis en cause ont écumés sous une multitude de chefs d'inculpation dont «association de malfaiteurs», «vol caractérisé», «faux et usage de faux» et «utilisation illicite de sceaux et empreintes publiques».

BOUIRA :

L'auteur présumé du triple crime de Taghzout toujours en fuite



L'auteur présumé du triple crime survenu dimanche avant la rupture du jeûne à Taourirt, relevant de la commune de Taghzout (Est de Bouira), est toujours en fuite et des recherches en vue de son arrestation sont lancées, a appris l'APS auprès des services de la Gendarmerie nationale.

«L'individu répondant aux initiales (B.A) est toujours en fuite et des recherches en vue de son arrestation ont été lancées», a expliqué le chef du groupement de la Gendarmerie nationale de Bouira, le lieutenant colonel Mahdjoub Areïbi Kamel, précisant que les services de la Gendarmerie poursuivent leurs recherches pour arrêter le sexagénaire qui avait abattu sa belle-sœur âgée d'une soixantaine d'années, sa nièce de 22 ans et son neveu de 32 ans.

Un vieux litige familial remontant à des années entre lui et la famille de son frère serait à l'origine de cet acte ignoble, a encore précisé le lieutenant-colonel Mahdjoub.

Une dispute avait opposé les deux parties dans la matinée lorsque la famille de son frère l'avait empêché de traverser une piste mitoyenne à leur maison et qui mène à son domicile, a rappelé le même source.

Après un échange de menaces de mort entre les deux parties, le présumé auteur du crime est revenu le soir avant le f'tour avec un fusil de chasse à la main et a tiré à bout portant sur sa belle-sœur, sa nièce ainsi que sur son neveu, ont témoigné des membres de la famille des trois victimes. Sitôt son forfait accompli, il a pris la fuite vers la forêt environnante, ont-ils dit à l'APS.

APS

MINES ET CARRIÈRES:

87 décès enregistrés de 2010 à 2016

87 personnes ont trouvé la mort dans les carrières et les mines entre 2010 et 2016 en Algérie alors que le nombre des accidents et incidents a été de 2.635 cas sur la même période, a appris l'APS auprès d'un responsable de l'Agence nationale des activités minières (Anam).

La grande majorité des décès a été enregistrée au niveau des carrières avec un bilan s'élevant à 86 cas alors qu'au niveau des mines souterraines, un (1) mort a été signalé. Par année, le nombre des accidents enregistrés en 2010 a été de 398 cas et le décès de treize (13) personnes.

En 2011, le bilan des accidents a augmenté pour atteindre 442 cas totalisant neuf (9) morts, tandis que l'année 2012 a enregistré le décès de neuf (9) personnes dans les carrières et un (1) dans les mines, et un total d'accidents de 366 accidents.

Mais en 2013, bien que le nombre des accidents ait



baissé à 315 cas, le bilan des décès a été le plus lourd avec vingt (20) individus qui ont perdu leur vie.

Pour les années suivantes, il a été enregistré 373 accidents et 12 décès en 2014, 348 accidents et 17 décès en 2015 et 393 accidents et 7 décès en 2016. Les wilayas qui ont connu le plus grand nombre de décès dans les carrières et mine sont essentiellement

Sétif, Tiaret, Bordj Bou Arreridj, Mila et Boumerdes avec au moins quatre (4) morts par wilaya de 2010 à 2016.

Quant aux causes principales de ces accidents, un membre du Comité de direction de l'Anam, M. Mohammed El Habib Sekher, cite les mauvaises manipulations et manœuvres, les glissades, les chutes, les chutes de pierres, les percussions par

des objets, les heurts, le roulage (déplacements par véhicules au niveau de la carrière), les projections de pierres, les explosions, les électrocutions et les éboulements.

Selon M. Sekher, la police des mines, dont le rôle est de veiller au contrôle technique et administratif des activités minières, a sanctionné, durant la même période, plusieurs opérateurs-exploiteurs des carrières et mines qui n'ont pas respecté les règles de sécurité pour les travailleurs qu'ils emploient.

D'après ce responsable, 54 carrières et mines ont été suspendues d'activité de 2010 à 2016, alors que 9 autres ont fait l'objet de mise en demeure.

Selon lui, toutes les carrières où des décès ont été enregistrés ont été fermées immédiatement jusqu'à la mise en oeuvre totale des directives émises par la police des mines.

JAPON: Un tribunal rejette une demande d'interdiction de relance de 2 réacteurs



Un tribunal du sud-ouest du Japon a annoncé mardi rejeter la demande de citoyens d'interdire le redémarrage de deux réacteurs atomiques, une décision qui va dans le sens espéré par le gouvernement pro-nucléaire de Shinzo Abe.

Des riverains anti-nucléaires jugeaient que les critères pris en compte par la compagnie et l'Autorité de régulation du secteur pour valider techniquement le redémarrage des unités 3 et 4 de la centrale Genkai, n'étaient pas assez sévères. Le site est situé sur l'île méridionale de Kyushu à une centaine de kilomètres au nord de Kumamoto, frappé l'an dernier par des tremblements de terre meurtriers. Le tribunal de Saga a donné raison à l'exploitant, Kyushu Electric Power.

«L'évaluation du risque (par les autorités et la compagnie) repose sur des normes qui sont considérées comme les plus sévères», a argué le juge, estimant qu'il était donc «rationnel» de considérer que les réacteurs sont sûrs, selon les propos rapportés par la presse. «Par conséquent, nous ne voyons pas de risque concret de dégâts majeurs à la centrale de Genkai», a-t-il ajouté.

Il est déjà arrivé dans le passé qu'un tribunal bloque la relance de réacteurs pour des raisons de sûreté. Mais la plus récente décision

de ce type, qui date de début 2016 et concernait les unités 3 et 4 de Takahama (également dans le sud-ouest), a été infirmée en mars cette année. Finalement, ces deux réacteurs ont été relancés respectivement le mois passé et la semaine dernière.

S'agissant de ceux de Genkai, ils ne devraient pas être remis en service avant l'automne, le temps de terminer les procédures administratives et de les préparer techniquement à redémarrer.

Tous les réacteurs de l'archipel avaient progressivement été arrêtés après le drame de Fukushima en mars 2011, désastre provoqué par un violent séisme suivi d'un gigantesque tsunami. Des normes plus sévères ont alors été décidées pour toutes les installations nucléaires et seules les tranches qui ont obtenu le feu vert technique de l'Autorité de régulation du secteur et des élus locaux peuvent être réactivées. Le rythme des redémarrages est très inférieur à ce qu'aurait voulu le gouvernement de Shinzo Abe, ouvertement pro-nucléaire. Au total, il y a actuellement 5 réacteurs actifs au Japon, sur un parc ramené à 42 unités, contre 54 avant l'accident de Fukushima qui a de facto condamné les tranches concernées et entraîné l'arrêt définitif d'autres tranches.

KENYA: Au moins 15 disparus dans l'effondrement d'un immeuble au sud-est de Nairobi

Une quinzaine de personnes sont portées disparues dans l'effondrement d'un immeuble de sept étages dans la capitale kényane Nairobi dans la nuit de lundi à mardi, ont annoncé les services de secours dans un nouveau bilan. Un précédent bilan a fait état de 4 disparus.

L'immeuble s'était effondré à Kware Pipeline Embakasi, un quartier résidentiel très pauvre proche de l'aéroport international de Nairobi, au sud-est de la capitale, précise-t-on de même source.

Selon la Croix-Rouge, la police et des témoins, cités par des médias locaux, des habitants de l'immeuble constatant le développement de fissures ont alerté les autorités lundi soir. Une opération d'évacuation d'urgence a alors été orga-



nisée avant que l'immeuble ne s'écroule vers 22h00 locales.

Selon Pius Masai, de l'Unité nationale de gestion des catastrophes, 121 personnes sont saines et sauvées.

«La plupart des familles ont coopéré et ont été évacuées à temps, mais nous pensons que plusieurs personnes pourraient avoir été piégées et les opérations de secours sont en cours», in-

dicque-t-on de même source. Plusieurs incidents du même genre ont eu lieu par le passé dans ce pays d'Afrique de l'est.

En avril 2016, 49 personnes ont été tuées dans l'effondrement d'un immeuble de six étages, au nord-est de la capitale kényane, qui avait été déclaré insalubre, en raison des pluies torrentielles et de la mauvaise qualité de la construction.

HCR Le HCR demande aux pays tiers d'accueillir davantage de réfugiés

Alors que le nombre de réfugiés continue d'augmenter à travers le monde, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a demandé lundi aux pays tiers d'augmenter de manière importante le nombre de places disponibles pour ces réfugiés.

Lors de l'ouverture des consultations annuelles du HCR sur la réinstallation avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales à Genève, M. Grandi a exhorté les gouvernements du monde entier à accélérer et à fournir des places pour les réfugiés conformément aux engagements pris dans la Déclaration de New York, signée il y a neuf mois par les 193 Etats membres de l'Organisation des Nations unies. «Les besoins mondiaux de réinstallation aujourd'hui sont 13 fois supérieurs au nombre de places mises à la disposition des gouvernements, en dépit d'un plus grand nombre de pays participant au programme et d'une augmentation de la participation du secteur privé et des communautés», a noté le chef du HCR, cité dans un communiqué publié lundi par l'ONU.

Près de 1,2 million de réfugiés ont besoin d'une réinstallation à l'échelle mondiale, mais seulement 93.200 places dans les pays de réinstallation devraient être disponibles cette année, soit 43% de moins qu'en 2016. Pour les réfugiés d'Afrique subsaharienne, la situation est particulièrement grave, avec seulement 18.000 places disponibles pour plus d'un demi-million de réfugiés.

«La Déclaration de New York a marqué une étape importante dans la solidarité mondiale avec les réfugiés et les pays en voie de développement qui hébergent près de 90% d'entre eux. Mais le véritable partage des responsabilités exige des places pour les réfugiés dans les pays tiers à un niveau adapté aux besoins. Nous avons besoin de mesures urgentes pour y arriver», a déclaré M. Grandi.

En 2016, le HCR a soumis les dossiers de plus de 162.500 réfugiés pour une réinstallation et plus de 125.800 ont commencé de nouvelles vies dans des pays tiers. Près de la moitié des réfugiés dont les dossiers ont été soumis étaient des Syriens et 44.000 provenaient d'Afrique subsaharienne.

Le nombre d'Etats de réinstallation est passé à 37 en 2016, certains gouvernements européens ayant mis en place des programmes pour la première fois et l'Argentine et le Brésil, entre autres, s'engageant à réinstaller des réfugiés syriens. Le HCR et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont lancé un mécanisme de soutien pour aider les nouveaux Etats de réinstallation, avec le soutien de bailleurs de fonds.

Le chef du HCR s'est également félicité de l'augmentation des programmes de parrainage communautaires et privés et a invité tous les partenaires à soutenir des façons de fournir des places supplémentaires pour les réfugiés. «Malgré la rhétorique contre les réfugiés dans certains milieux, nous avons également vu une bonne volonté, les citoyens ordinaires parrainant des réfugiés pour vivre dans leur pays, les invitant dans leurs maisons et les aidant à trouver un emploi», a-t-il souligné.

APS

BANGLADESH: 35 morts dans des glissements de terrain



Au moins 35 personnes ont péri ces derniers jours dans des glissements de terrain causés par les pluies de mousson dans le sud-est du Bangladesh, ont annoncé hier les autorités.

Jusqu'ici, au moins 35 personnes ont été tuées dans des glissements de terrains et des fortes pluies dans trois districts d'une région de collines frontalière de l'Inde, a déclaré Reaz Ahmed, responsable de l'autorité de gestion des catastrophes, cité par l'AFP.

Le district le plus touché est celui de Rangamati, où 24 personnes ont perdu la vie. A cause de

l'arrivée de la mousson, il avait reçu 343 millimètres de précipitations pour la seule journée de lundi. «Les opérations de secours sont toujours en cours», a ajouté M. Ahmed. Le bilan humain pourrait encore s'alourdir tandis que les axes de transports sont coupés en de nombreux endroits et que les communications ne parviennent pas à certaines zones reculées des collines. Ces précipitations surviennent deux semaines après le passage du cyclone Mora, qui a tué au moins huit personnes et endommagé des dizaines de milliers d'habitations.

CHINE: 9 morts suite à une intoxication au gaz lors de la construction d'un réservoir familial



Neuf personnes ont trouvé la mort lundi suite à une fuite de gaz lors de la construction d'un réservoir d'eau familial, dans la région autonome Zhuang du Guangxi (sud-ouest), ont annoncé hier les autorités. Les résultats de l'enquête ont

montré que le gaz toxique avait été produit à haute température après la fermeture de ce réservoir pendant 32 jours.

La fuite de gaz a été découverte lorsque M. Huang, le propriétaire, a perdu connaissance lundi à 09h00 en travaillant au fond

du réservoir, construit à son domicile, dans le village de Tangna, du district de Pingguo. Huit villageois qui ont tenté de le sauver ont également perdu connaissance. Les neuf personnes ont été hospitalisées, mais sont décédées plus tard à l'hôpital.

SUISSE : Hausse du nombre de cas de violence domestique



Le nombre de cas de violences domestiques a connu une hausse en Suisse en 2016, avec 17.685 infractions enregistrées, a rapporté lundi la presse locale. Dans trois quarts des cas, ce sont des femmes qui sont les victimes, selon la presse locale, citant l'Office fédéral de la statistique de Suisse. L'an dernier, 447 femmes ont été victimes de violences domestiques graves, et 18 d'entre elles

n'ont pas survécu, selon l'agence chinoise Chine Nouvelle. Il y a eu près de 100 cas de lésions corporelles graves en 2016, soit 16% de plus qu'une année auparavant. La plupart des violences se sont produites le plus souvent en fin de semaine, particulièrement le dimanche soir. La moitié des infractions interviennent entre partenaires et 28% entre ex-partenaires.

SELON LES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE PUBLIÉE LUNDI Un anti-diabétique réduit le risque cardiovasculaire et de maladie rénale

Un nouvel anti-diabétique qui réduit le taux de sucre sanguin chez les personnes souffrant de diabète adulte (type 2) a aussi nettement minimisé le risque de maladies cardiovasculaires et rénales, selon les résultats encourageants d'une étude publiée lundi aux États-Unis.

Cet essai clinique mené avec plus de 10.000 patients dans trente pays, a ainsi montré que ce médicament oral, l'Invokana (canagliflozine) des laboratoires Janssen, a réduit de 33% le risque pour ces diabétiques d'être hospitalisés pour défaillance cardiaque. Ils avaient également 40% moins de chance de souffrir d'une grave diminution des fonctions rénales.

Le risque total de maladie cardiovasculaire a chuté de 14%, montre également les résultats de cette étude parue en ligne dans la revue médicale américaine *New England Journal of Medicine*. Elle a aussi fait l'objet d'une présentation à la conférence annuelle de l'Association américaine du diabète qui a tenu cette semaine à San Diego en Californie.

«Les maladies coronaires sont de loin la plus grande cause de mortalité des personnes souffrant de diabète de type 2 et nos résultats suggèrent que, non seulement la canagliflozine réduit nettement le risque de maladie cardiaque mais pourrait aussi procurer de nombreux autres bienfaits comme une baisse de la tension artérielle et une perte de poids», s'est félicité le professeur Bruce Neal, du George Institute for Global Health en Australie qui a mené l'étude. Selon lui, cela offre «un véritable espoir» au 450 millions de diabé-



tiques dans le monde. «La fréquence du diabète de type 2 augmente rapidement partout dans le monde et nous avons besoin de médicaments non seulement pour contrôler les niveaux de glycémie mais aussi pour protéger les millions de patients des véritables risques d'accident vasculaire cérébral et d'attaque cardiaque», a-t-il ajouté.

Toutefois, les malades avaient deux fois plus de risques avec ce médicament d'être amputés d'un orteil, d'un pied voire d'une jambe sans pouvoir expliquer la raison qui nécessite des

recherches supplémentaires.

Le diabète peut entraîner un rétrécissement des vaisseaux sanguins répartis entre le genou et les orteils provoquant une diminution de l'oxygénation qui empêche la cicatrisation.

La canagliflozine est un type relativement nouveau de molécule découvert en 2010 au Japon qui agit en bloquant la réabsorption du glucose par l'organisme pour l'éliminer dans l'urine. La plupart des anti-diabétiques ont une action différente en contrôlant les niveaux d'insuline.

SELON UNE ÉTUDE Plus de 107 millions d'enfants souffraient d'obésité dans le monde en 2015

Une récente étude a révélé que 107 millions d'enfants et 603,7 millions d'adultes souffraient d'obésité dans le monde en 2015, et que le nombre d'obèses a plus que doublé dans 73 pays depuis 1980 entraînant un fort accroissement de maladies liées au surpoids.

Bien que la fréquence de l'obésité pédiatrique soit moindre que chez les adultes, son accroissement a été plus rapide pendant

cette période de 35 ans, précisent les auteurs de ces travaux parus dans la revue médicale américaine *New England Journal of Medicine* et présentés à une conférence à Stockholm.

Un indice de masse corporelle (IMC) élevé (le poids divisé par la taille au carré), supérieure à 24,5, signale un surpoids. A partir de 30 on parle d'obésité.

Le surpoids a été lié à quatre millions de décès dans le

monde en 2015, dont près de 40% chez des personnes non obèses. Plus des deux-tiers de ces décès ont résulté d'un IMC élevé, responsable de maladies cardiovasculaires dont l'augmentation est très notable depuis 1990.

Les résultats de cette étude, qui englobe 195 pays et territoires, montrent «une crise grandissante et troublante de santé publique au niveau mondial», soulignent les auteurs.

«Les personnes qui ne font pas attention à un gain de poids le font à leurs risques et périls: ils risquent d'avoir une maladie cardiovasculaire, du diabète, un cancer et d'autres pathologies mettant la vie en danger», met en garde le Dr Christopher Murray, directeur de l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME) à l'Université de Washington à Seattle, un des co-auteurs de l'étude.



SOUDAN: Près de 250 enfants morts de diarrhée aiguë (ONU)

Près de 250 enfants de plus de cinq ans ont été tués par des diarrhées aiguës au Soudan depuis dix mois, ravivant la crainte des autorités à la veille de la saison des pluies, ont rapporté lundi des agences de l'ONU.

«Entre la mi-août 2016 et le 2 juin 2017, quelque 15.000 cas soupçonnés de diarrhée aiguë ont été enregistrés au Soudan, dont 279 mortels», a affirmé le Bureau de l'ONU pour la

coordination des affaires humanitaires (Ocha), citant des chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du ministère soudanais de la Santé.

Environ 87% des décès concerne des enfants de plus de cinq ans répartis dans onze régions du Soudan, dont la capitale Khartoum, a précisé l'Ocha dans son dernier bulletin. Selon un responsable sanitaire, de nouveaux cas sont enregistrés tous les jours.

«C'est très inquiétant de constater que ces cas sont enregistrés depuis août et dans plus de dix provinces», a-t-il affirmé sous le couvert de l'anonymat. «La saison des pluies approche et si la situation continue comme ça, elle pourrait prendre la forme d'une épidémie».

Des centaines de personnes au Soudan sont touchées tous les ans par des maladies véhiculées par de l'eau insalubre.

YÉMEN: Les hôpitaux débordés face à l'épidémie du choléra

Les hôpitaux au Yémen sont débordés face à l'épidémie du choléra qui se répand rapidement dans le pays, alors que 124.000 cas suspects et 923 morts ont été recensés par l'ONU, selon une source sanitaire. «Depuis deux semaines, nous accueillons un grand nombre de malades, au rythme d'un à deux, voire trois, par minutes», s'inquiète Ismaïl Mansouri, médecin dans l'hôpital Al-Sabine de Sanaa.

Son collègue, Maher al-Hada, du Centre de lutte contre le choléra, déplore «une augmentation très inquiétante» du nombre de malades, «plus de 300 par jour», accueillis dans son établissement, confronté à un manque de moyens et de médicaments.

L'épidémie se propage à vive allure au Yémen où un conflit oppose depuis 2014 des groupes rebelles Houthis, qui contrôlent des provinces du nord, dont Sanaa, aux forces progouvernementales, soutenues par l'Arabie saoudite et qui ont fait d'Aden (sud) leur capitale «provisoire». Une grève de 300 jours éboueurs, qui n'étaient pas payés, a contribué à aggraver la situation.

Le choléra touche désormais 20 des 22 provinces du pays où 923 décès et 124.000 cas suspects ont été enregistrés en six semaines, selon un dernier bilan établi le 11 juin par l'ONU. Le choléra, réapparu le 27 avril après une première épidémie l'an dernier, «se répand à un rythme sans précédent» selon l'ONU qui prévient que la situation risque de «s'aggraver davantage à l'approche de la saison des pluies et en raison d'une malnutrition généralisée et de la faim». Le 19 mai, alors qu'il y avait plus de 23.000 cas suspects, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait dit craindre jusqu'à 250.000 cas dans les six mois. Confinée dans un premier temps aux régions contrôlées par les rebelles, la maladie a, au fil des jours, gagné les provinces du sud, dont Aden, où ont été enregistrés au moins 27 décès et quelque 3.000 cas suspects, selon des sources médicales. «Depuis la mi-avril, nous avons accueilli plus de 3.000 cas suspects, dont quelque 200 cas ces derniers jours», déclare Majid al-Daari, directeur de la section choléra à l'hôpital Al-Sadaqa à Aden, cité par l'AFP. La maladie trouve dans l'insalubrité un terrain propice pour se développer. Les établissements hospitaliers, encore opérationnels, sont confrontés à une pénurie de médicaments et à des coupures de courant électrique notamment. L'OMS s'emploie à aller dans les zones reculées «très touchées (par la maladie) afin d'atteindre autant de malades que possibles», déclare Omar Saleh, membre de sa mission au Yémen. «La situation humanitaire au Yémen est alarmante. Il y a un véritable désastre et la maladie n'a rien à voir avec les affiliations politiques ou les frontières», ajoute-t-il en appelant la communauté internationale à redoubler d'efforts pour mettre fin à la guerre et aider le Yémen à contrôler le choléra.

Le bilan de l'épidémie de choléra grimpe à 923 morts en six semaines

Le bilan de l'épidémie de choléra au Yémen a atteint 923 morts depuis le 27 avril et le nombre total de cas suspects dépasse à présent les 124.000, a annoncé lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le bilan est passé de 789 morts jeudi à 923 lundi soir, ce qui signifie que 134 Yéménites ont été emportés par l'épidémie ces quatre derniers jours, selon l'OMS. Le nombre de cas suspects est passé de 101.820 jeudi à 124.002 lundi dans 20 des 22 gouvernorats du pays, ajoute l'organisation. La semaine dernière, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a estimé que le nombre de cas suspects pourrait atteindre 130.000 d'ici deux semaines, tandis que l'OMS s'attend à 300.000 cas au cours des six prochains mois. Le Yémen est profondément meurtri par la guerre. Les deux tiers de la population, soit environ 19 millions de personnes, ont besoin d'une aide humanitaire ou de protection. On estime que 10,3 millions de personnes sont proches de la famine et que 14,5 millions de personnes n'ont pas accès à une source d'eau potable sûre ni à des installations d'assainissement.

DIABÈTE DE TYPE 1

LE MICROBIOTE INTESTINAL JOUE UN RÔLE PROTECTEUR

La microbiote intestinale aurait un rôle protecteur dans le développement du diabète de type 1, via le système immunitaire, selon une nouvelle étude menée conjointement par des chercheurs français, chinois et suédois. Cette découverte pourrait donner naissance à un nouveau médicament.

Ça n'est plus à prouver, notre intestin est l'hôte de nombreuses bactéries qui forment le microbiote intestinal, ou flore intestinale. Propre à chaque individu, le microbiote aurait de multiples rôles. Il influencerait en partie notre humeur et nos envies culinaires, mais jouerait aussi un rôle dans les allergies et le système immunitaire.

Selon une nouvelle étude publiée dans la revue *Immunity*, le microbiote intestinal protégerait même du diabète de type 1.

Le diabète de type 1 est une maladie auto-immune. Chez les individus atteints, des cellules du système immunitaire attaquent les cellules bêta du pancréas, responsables de la production d'insuline. En l'absence de cette hormone en quantité suffisante, le taux de glucose dans le sang est anormalement élevé, ce qui aboutit au diabète sucré. Les scientifiques ont alors déduit qu'il devait exister une molécule qui empêchait la destruction anormale des cellules bêta chez les personnes en bonne santé.

L'équipe de recherche s'est intéressée aux cathédricidines, des péptides (composés des protéines) connus chez les microbes connus pour leurs capacités de régulation du système immunitaire. Les scientifiques ont travaillé sur deux types de souris : des souris en bonne santé, d'autres atteintes de diabète de type 1. Chez les souris saines, les cellules pancréatiques produisaient des



cathédricidines, ce qui n'était presque pas le cas chez les souris diabétiques.

Des résultats encourageants à confirmer chez l'homme

Pour valider leur hypothèse, les chercheurs ont alors injecté des cathédricidines chez les souris malades. Verdict : « L'injection de cathédricidines réfère la mise en place de l'inflammation au niveau du pan-

crées et ainsi, réprime le développement du diabète auto-immun chez ces souris », explique Julien Diana, co-auteur de l'étude et chercheur à l'Université Paris Descartes dans un communiqué.

Là où le microbiote intestinal intervient, c'est dans la production de ces cathédricidines. Celle-ci est en effet stimulée par des acides gras produits par des bactéries de la flore intestinale. En transférant ce type de bactéries dans l'intestin des souris diabétiques, les chercheurs ont réussi à rétablir

un niveau normal de cathédricidines. Ce transfert a ensuite permis de réduire l'incidence du diabète de type 1.

Pour les chercheurs, « ces travaux sont une nouvelle preuve du rôle indéniable du microbiote dans les maladies auto-immunes, plus particulièrement dans le contrôle du développement du diabète auto-immun ». Reste désormais à valider ces résultats chez l'homme pour mettre en place un nouveau traitement thérapeutique.

LES GENS ACCROS À INTERNET SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE TOMBER MALADE

Une nouvelle étude vient de montrer que l'addiction à Internet augmente les risques de s'enrhumer ou d'attraper la grippe. Passer trop de temps en ligne pourrait affaiblir le système immunitaire, selon une nouvelle étude réalisée par les chercheurs de Swansea et Milan.

Pour parvenir à ces conclusions, une équipe de chercheurs gallois et italiens a interrogé 200 personnes âgées de 19 à 101 ans. Ils ont constaté que ceux qui utilisaient trop Internet (plus de 10 heures par jour) souffraient environ de 30 % plus des symptômes du rhume et de la grippe, par rapport à ceux qui passaient moins de temps en ligne. Les chercheurs révèlent que la moyenne d'utilisation d'Internet chez les participants était de 6 heures par jour. Les gens classés « accros » à Internet passaient à peu près 10 heures en ligne par jour, souvent sur les réseaux sociaux.

Les auteurs de l'étude émettent l'hypothèse que les per-

sonnes qui sont beaucoup en ligne ont moins de contact avec les autres, et donc ils sont moins exposés aux microbes, ce qui affaiblirait leur système immunitaire. L'étude a aussi montré que les gens qui sont « accros » à Internet pourraient souffrir plus du stress lorsqu'ils sont déconnectés. Selon les chercheurs, la dépendance à Internet peut altérer le niveau de cortisol, l'hormone du stress dans le corps, qui a aussi un impact sur le système immunitaire.

De plus, les chercheurs ont remarqué les différences entre les tendances d'utilisation d'Internet chez les femmes et les hommes. Leur résultats suggèrent que les femmes utilisent Internet plutôt pour les réseaux sociaux et les achats en ligne, alors que les hommes sont plus susceptibles d'utiliser Internet pour les jeux en ligne et les sites pornographiques. « Les résultats montrent [...] que celles que soient les activités qu'on y pratique, si on utilise trop Internet, on



est plus exposé aux maladies. Cependant, les mécanismes qui entraînent une maladie peuvent varier selon la façon dont on utilise Internet », explique le professeur Roberto Truzzi de l'Université de Milan, au journal *Daily Mail*.

DES VÊTEMENTS POUR PERDRE DU POIDS BIENTÔT DISPONIBLES

Il sera bientôt possible maigrir sans effort uniquement en portant des vêtements refroidissants de la marque Thin Ice.

Enfin 500 à 1000 calories par jour sans effort, cela semble possible grâce aux semelles équipées de puces rafraichissantes de la marque Thin Ice. Elles refroidissent le corps qui pour se réchauffer brûle des calories.

Thin Ice est le premier vêtement technologique élaboré pour aider le

corps à perdre du poids. Ces semelles équipées de puces rafraichissantes seraient capables de créer un choc métabolique et aider le corps à brûler entre 500 et 1000 calories par jour. « Savez-vous que vous pouvez tromper votre corps en lui faisant croire qu'il se trouve dans un environnement plus froid qu'il n'est en stimulant des régions spécifiques avec des températures froides ». Cela crée une cascade de réactions physiologiques dans votre corps qui vont stimuler le

métabolisme. En conséquence, vous brûlez les graisses indésirables », expliquent les créateurs de la marque sur leur site. Le corps a en lui une ressource, la graisse brune, qui lutterait contre la prise de poids, régulerait la glycémie et permettrait de mieux tolérer l'insuline. De moins en moins présente chez les adultes, elle se semble se régénérer quand le corps se réchauffe alors qu'il fait frais. La graisse brune est largement présente chez les nouveaux-nés, pour

leur assurer la thermogénèse (production de chaleur de l'organisme quand la température du corps est inférieure à 37 °C) puisqu'ils ne sont pas capables de frissonner. Des études ont déjà établi que les adultes qui possèdent beaucoup de graisse brune sont plus maigres que ceux que ceux qui en ont moins. Quand la température baisse, le corps produit plus de graisse brune. Celle-ci brûle alors plus de calories afin de réchauffer l'organisme.

14 juin 2017

TABAC : SE SEVRER GRÂCE À UNE ENZYME QUI « RONGE » LA NICOTINE

Parce qu'il est difficile d'arrêter le tabac, même avec des substituts nicotiques, des chercheurs ont mis au point une enzyme capable de dévorer la nicotine avant qu'elle n'atteigne le cerveau. Une nouvelle méthode de sevrage prometteuse, surtout pour les fumeurs les plus accros.

Patch et chewing-gums nicotiques, médicaments, cigarette électronique, acupuncture... Pour 80% à 90% des fumeurs, les thérapies actuelles pour arrêter de fumer ne semblent pas vraiment fonctionner. Une nouvelle étude scientifique publiée dans le *Journal of the American Chemical Society* pourrait bel et bien proposer l'ultime solution. Des chercheurs américains ont découvert une enzyme bactérienne capable de « ronger » la nicotine avant qu'elle n'atteigne le cerveau.

L'enzyme NicA2 est issue de la bactérie *Pseudomonas putida*. Cette dernière se développe dans les champs de tabac et consomme de la nicotine pour se nourrir de carbone et d'azote. Curieux de savoir si cette dégradation de la nicotine pouvait être utilisée à des fins pharmacologiques, les chercheurs ont testé son action chez des souris dépendantes à la nicotine.

Lorsque ces souris reçoivent l'enzyme NicA2, la demi-vie de la nicotine, c'est-à-dire le temps mis par la nicotine pour perdre la moitié de son activité physiologique, diminue drastiquement. Elle passe ainsi de 2 à 3 heures sans enzyme à 9 à 15 minutes avec l'enzyme. Selon les chercheurs, il existerait donc une dose idéale de l'enzyme pour réduire la durée de vie de la nicotine et l'empêcher



complètement d'atteindre le cerveau. Privé de nicotine, le fumeur n'éprouve alors plus de satisfaction à fumer une cigarette.

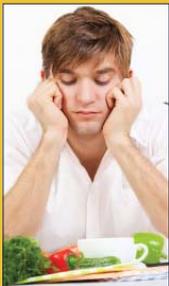
«La bactérie agit un peu comme un petit Pac-Man», explique Kim Janda, l'un des auteurs de l'étude, en faisant référence à ce personnage de jeu vidéo de forme circulaire qui avale tout ce qui se trouve sur son passage. Au vu des performances

de l'enzyme, les scientifiques ont effectué une batterie de tests, permettant de définir si cette enzyme pouvait aboutir à un traitement adapté. Ils ont alors constaté que l'enzyme était très stable, et ce même lorsqu'elle est stockée à 36,7° pendant trois semaines. De plus, elle ne génère aucune substance toxique lorsqu'elle dégrade la nicotine.

«Nous espérons désormais

améliorer sa stabilité lors de nos futures études, de manière à ce qu'une seule injection ait un effet suffisant pendant un mois», précise Song Xue, co-auteur de l'étude. «Notre recherche en est à la toute première phase de développement de ce candidat-médicament, mais l'étude montre que l'enzyme a de bonnes propriétés pour aboutir à un succès thérapeutique», conclut Kim Janda.

Les garçons aussi souffrent de troubles alimentaires



À l'adolescence, 1 garçon sur 5 se préoccupe de son poids et de son physique. Au prétexte de gagner du muscle, certains prennent des risques alimentaires. Mais ils se font moins repérer que les filles.

On associe souvent les troubles alimentaires (anorexie, boulimie...) à un comportement typiquement féminin. Pourtant, il semble que de plus en plus de garçons soient atteints par un de ces troubles à l'adolescence. C'est en tous cas ce qui ressort d'une étude américaine menée par les chercheurs de l'hôpital pédiatrique de Boston. Ces derniers ont étudié les dossiers de 5500 jeunes patients, et ils se sont aperçus que 17,5% d'entre eux, soit près de 1 sur 5, étaient concernés par leur poids et leur physique au point de tomber dans des dérives alimentaires.

«Garçons et filles ne présentent pas les mêmes signes extérieurs» de troubles alimentaires», explique le Dr Allison Field, qui a dirigé cette étude. «On a l'habitude de prendre en compte les préoccupations d'extrême minceur des jeunes filles mais nous sommes moins habitués à tenir compte des préoccupations musculaires des garçons. Or, en voulant à tout prix prendre du muscle, ils tombent aussi dans des dérives, comme prendre des laxatifs ou des vomitifs dans l'espoir de faire fondre la graisse. D'autres perdent tout repère nutritionnel et tombent dans le binge drinking (la consommation d'une forte quantité d'alcool en peu de temps, ndr)», insiste le médecin.

Cette dernière souhaite alerter les parents mais aussi les médecins généralistes sur le fait que ces comportements sont de plus en plus fréquents. Pour cette étude, elle a suivi les adolescents de 1999 à 2010, et a constaté que les troubles alimentaires chez les garçons étaient plus fréquents aujourd'hui qu'il y a onze ans.

MORSURE DE SERPENT : ON RÉVISE SES RÉFLEXES !

Si les couleuvres font peur, elles sont inoffensives. Il faut plutôt se méfier des vipères et savoir à quoi elles ressemblent.

Ce qui est déconseillé :

Poser un garrot tout de suite

Cela n'empêche pas le venin de se diffuser dans l'organisme. En revanche, un garrot bloque la circulation sanguine, accroît l'œdème (gonflement), et favorise la nécrose (destruction) des tissus. Brûler la morsure, l'inciser, ou la «sucrer» On augmente le risque de surinfection de la blessure. Et celui d'empoisonnement via la muqueuse buccale de la personne qui «sucr» la plaie.

Injecter un sérum anti-venin sur place Danger : les venins sont différents, y compris dans une même espèce de vipère. Par ailleurs ces sérums peuvent déclencher une réaction allergique.

Donner de l'aspirine pour calmer la douleur Seul le paracétamol est autorisé.

Ce qu'il faut faire...

Laver et désinfecter la plaie Avec de l'eau, du savon et un désinfectant.



Puis la couvrir et la protéger avec une bande extensible peu serrée.

Enlever tout ce qui peut gêner en cas d'œdème

Retirer bagues, montres, bracelets du côté mordu.

Immobiliser la victime.

La placer en position latérale de sécurité et appeler les secours.

Utiliser éventuellement un Aspirivien.

Il n'est efficace que s'il est utilisé immédiatement et en choisissant le bon

ombout, sur la totalité de la zone gonflée. On

peut y recourir pour tout type de piqûre ou

morsure (hyménoptère, serpent, scorpion...).

Couleuvre, vipère : les différences

La couleuvre

Ce qui la distingue le mieux de la vipère ? Sa pupille, de forme arrondie. Sa tête, plutôt ovale, est couverte de grandes écailles.

La vipère

Sa pupille est une fente verticale. Sa tête est plutôt triangulaire et aplatie. Elle porte une multitude de petites écailles.

Le chiffre

1000. C'est le nombre de morsures de vipère recensées chaque année en France. Il n'y a qu'un accident mortel tous les 7 ans.

IGAD-SOUDAN DU SUD IGAD appelle les factions au respect pleinement l'accord de paix

Les dirigeants de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont appelé lundi les factions rivales au Soudan du Sud à respecter pleinement leurs engagements pour mettre en œuvre les accords adoptés.

Les dirigeants de ce bloc d'Afrique de l'Est, réunis à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, pour discuter de la situation du Soudan du Sud, ont appelé les deux factions rivales à respecter les termes et conditions de l'accord de paix signé en 2015 à Addis-Abeba. Le Premier ministre éthiopien Minister Hailemariam Desalegn, également président en exercice de l'Assemblée de l'IGAD, a affirmé lundi dans son discours d'ouverture du 3^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement que les solutions militaires ne résoudre pas le conflit au Soudan du Sud.

L'accord de paix pour le Soudan du Sud, signé à Addis-Abeba en 2015, a échoué en raison de la reprise du conflit à Juba, la capitale du pays, en juillet 2016. Depuis, le conflit s'est propagé à d'autres régions, y compris des zones qui étaient considérées pacifiques lors des premières périodes de violence de ce conflit éclaté en mi-décembre 2013.

Selon M. Desalegn, les préoccupations de paix et de sécurité restent le point de discussion prioritaire des dirigeants du bloc d'Afrique de l'Est. La situation humanitaire et les réponses en cours dans ce pays, le plus jeune au monde, sont également un point important à l'ordre du jour.

Le président sud-soudanais Salva Kiir, qui était invité à assister à cette réunion, a décliné l'invitation et envoyé son premier vice-président Taban Deng Gai. La présidence sud-soudanaise a déclaré dans un communiqué que M. Kiir avait d'autres engagements.

Pour sa part, M. Deng Gai a indiqué que le pays le plus jeune au monde était actuellement en train de préparer les élections à venir. Le Premier vice-président a déclaré que des activités préparatoires étaient en cours pour assurer des élections libres, équitables et ouvertes à tous.

CENTRAFRIQUE: L'envoyé de l'ONU appelle à un sursaut national pour résoudre la crise

Intervenant lundi devant le Conseil de sécurité, le représentant spécial du secrétaire général pour la République centrafricaine (RCA), Parfait Onanga-Anyanga, a estimé que l'heure était grave et a appelé les acteurs centrafricains à un sursaut national pour résoudre la crise, selon un communiqué publié lundi par l'ONU sur son site officiel.

La recherche d'une solution politique a été compromise par la dernière flambée de violence qui, le mois dernier, a embrasé certaines villes de l'est et du centre de la RCA et aggravé les souffrances de la population civile, a déploré M. Onanga-Anyanga, qui est également le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

«Un sursaut national est plus que jamais indispensable», a-t-il estimé en appelant à l'unité des Centrafricains.

M. Onanga-Anyanga a évoqué l'intensité des attaques, leur caractère prémédité ainsi que le ciblage des minorités ethniques qui rappellent les plus sombres moments de la crise en RCA. «Le fait nouveau, aussi troublant que révoltant, c'est l'agression systématique et acharnée contre les soldats de la paix», s'est-il alarmé.

Alors qu'un calme relatif règne à Bangui, les affrontements entre groupes armés ont continué de faire rage dans l'ensemble du pays, particulièrement dans les préfectures de la Haute-Kotto, du Mbomou, de la Ouaka, de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé, alimentés par la transhumance saisonnière et les opérations visant à prendre le contrôle de territoires riches en ressources.

A ce stade critique du processus en vue de l'instauration d'un état de droit dans une RCA paisible et réconciliée avec elle-même et vivant en harmonie avec ses voisins, il est indispensable que tous les acteurs nationaux et internationaux ?uvrant à cet objectif parlent d'une seule et même voix, a déclaré le représentant spécial. «Si nous ratons ce rendez-vous, le jugement de l'histoire sera sans concession», a-t-il mis en garde.

La longue liste des abus et violations du passé est malheureusement en train de s'allonger, a enchaîné le sous-secrétaire général des Nations

Unies aux droits de l'Homme, Andrew Gilmour, pour qui le moment est venu de lancer un message sans équivoque à leurs auteurs, pour les avertir que leurs méfaits sont documentés et qu'ils devront rendre des comptes.

M. Gilmour a présenté au Conseil une version actualisée de son rapport sur la situation des droits de l'Homme en RCA. Ce rapport concerne les violations des droits de l'Homme commises entre 2003 et 2015. Il vient d'être publié conjointement par les représentants des Nations Unies à Bangui et les autorités/330 s centrafricaines, le 31 mai.

ONU :

Le Comité des 24 rejette une demande du Maroc d'imposer des pétitionnaires

Le Comité spécial de la décolonisation de l'ONU, dit comité des 24, a rejeté lundi la demande d'audition de deux pétitionnaires que le Maroc a voulu imposer lors de la session de fond du Comité qui se tient à New York.

Après avoir échoué à introduire le président de la région de Dakhla et le vice président de la région de Laayoune comme représentants du peuple sahraoui au sein du comité, le Maroc a tenté en vain de les présenter comme deux pétitionnaires devant être auditionnés par le Comité.

Mais la participation «des deux pétitionnaires» a été rejetée à l'issue d'un vote par 8 voix contre, 7 voix pour et 5 abstentions.

Il a été rappelé au Maroc que l'audition des pétitionnaires sur la question du Sahara occidental est une pratique propre à la quatrième commission de l'ONU chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation et non pas au comité des 24.

La décision a suscité un échange enflammé entre la délégation du Maroc et le président du comité des 24, le vénézuélien Rafael Dario Ramirez Carreno.

Le déchaînement du représentant du Maroc et son allié au sein du comité, la Grenade, a provoqué l'ire de M. Ramirez Carreno qui a dénoncé des propos s'apparentant à une «menace à l'endroit du Comité», accusant la Grenade de «prendre le Comité en otage».

Le représentant du Maroc, Omar Hilale, qui s'est déjà distingué par le passé d'une manière scandaleuse lors des réunions de l'ONU sur le Sahara occidental a une nouvelle récidivé en tenant des propos injurieux à l'égard du représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, M. Sabri Boukadoum.

Utilisant son droit de réponse, M. Boukadoum a demandé à son homologue marocain de surveiller son langage en lui signifiant clairement que son comportement enfreignait les règles de la diplomatie.

Soutien du Comité à l'autodétermination du peuple sahraoui

L'essentiel du débat, tenu l'après-midi sur la décolonisation des 17 territoires non autonomes relevant du comité spécial, s'est concentré sur la question du Sahara occidental et la nécessité de soutenir l'autodétermination



de ce territoire non autonome.

Intervenant lors des travaux de la réunion, M. Sabri Boukadoum a plaidé pour la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, sous supervision conjointe de l'ONU et de l'Union africaine, déplorant qu'après 43 ans, le peuple du Sahara occidental attend toujours que l'ONU l'accompagne dans la voie de l'autodétermination. De son côté le représentant de Cuba, Humberto Rivero Rosario, a regretté le fait qu'il n'y ait eu «pratiquement aucun progrès dans la recherche d'une solution politique efficace pour résoudre le conflit du Sahara occidental». Cette recherche, a-t-il déploré, «est au point mort depuis plus de 40 ans».

Le représentant cubain a réaffirmé le soutien de son pays envers le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

M. Douglas Nicomedes Arcia Vivas, représentant du Venezuela, a dit accorder une importance particulière à la question du Sahara occidental.

«Ce territoire non autonome vit sa période la plus sombre», a regretté le représentant, réaffirmant le soutien de son pays à l'autodétermination du territoire.

Le Maroc, a-t-il dénoncé, fait entrave aux efforts de l'ONU sur le terrain, ce qui a, selon lui, des conséquences sur la paix et la sécurité internationales et engendre de l'instabilité dans la région.

M. Arcia Vivas a aussi appelé le Maroc à mettre fin aux concessions d'exploitation minière et de pêche sur le territoire sahraoui, accordées en violation des résolutions pertinentes de l'ONU.

La délégation du Nicaragua représentée par M. Jasser Jiménez, a réaffirmé son soutien à l'autodétermination du Sahara occidental en appuyant les efforts du secrétaire général de l'ONU, qui a récemment nommé un envoyé spécial pour trouver une

«solution durable» et «respectueuse du droit à l'autodétermination» du peuple sahraoui.

«Plus de 40 résolutions ont été adoptées sur cette question», a rappelé M. Jiménez, tout en demandant aux Etats membres de rester mobilisés sur cette question afin de mener à terme le processus de décolonisation.

Mme Maria Helena Lopes de Jesus Pires de Timor Leste a réaffirmé le soutien de son pays au Front Polisario en soulignant que toute solution du conflit devrait nécessairement l'inclure en tant que signataire.

Saluant les efforts de l'ONU et de l'Union africaine pour trouver une solution à cette question, la représentante a appelé les Etats membres à évaluer pour mettre fin au colonialisme, en veillant au respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le représentant de la Namibie a, pour sa part, déploré le fait que le référendum au Sahara occidental n'a toujours pas eu lieu, alors que les

Nations Unies avaient adopté une résolution à cet effet. Il a dénoncé un «dénier total du droit inaliénable à l'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental».

Le délégué du Zimbabwe a critiqué les tentatives du Maroc pour entraver tous les efforts visant à trouver une solution juste et durable au conflit.

Le représentant s'est prononcé également en faveur de l'envoi d'une mission de visite du Comité spécial au Sahara occidental.

La représentante de Belize, Mme Lois Michelle Young, a regretté l'absence de progrès sur la voie de l'autodétermination de ce territoire non autonome. La représentante a appelé à organiser une mission de visite officielle au Sahara occidental et à fixer une date pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans le territoire. «Le Maroc n'a pas de souveraineté sur ce territoire», a-t-elle affirmé.

LIBYE :

Le Conseil de sécurité proroge d'un an l'autorisation accordée à l'UE de contrôler l'embargo sur les armes

Le Conseil de sécurité a prorogé lundi d'une année l'autorisation accordée à l'Union européenne (UE) de contrôler l'embargo sur les armes en Libye.

La résolution adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de sécurité autorise les bâtiments de guerre européens d'intercepter en haute mer les navires qu'ils soupçonnent de transporter des armes vers la Libye.

Elle prévoit que le secrétaire général de l'ONU

transmette dans les 11 prochains mois un rapport au Conseil de sécurité pour l'informer de la mise en œuvre de ces dispositions.

En parallèle, le texte impose des conditions à cette autorisation en prévoyant que les Etats qui effectuent ces inspections doivent «éviter de retarder ou de contrarier indûment l'exercice de la liberté de navigation».

Pour rappel, la communauté internationale s'est prononcée en mai 2016 en

faveur d'une levée partielle de l'embargo imposé à la Libye pour permettre au gouvernement de l'entente nationale de s'attaquer lui-même au groupe terroriste autoproclamé Organisation de l'Etat Islamique (EI/ Daech).

L'Union européenne avait, alors, demandé à l'ONU d'autoriser l'opération navale européenne au large de la Libye de contrôler la levée de ce blocus, décidé par le Conseil de sécurité en 2011.

Le Royaume Uni qui a présenté le projet de résolution devant le Conseil de sécurité a indiqué que le trafic d'armes contribuait à l'instabilité en Libye. Son représentant adjoint auprès de l'ONU, Peter Wilson, a rappelé l'importance de l'appui de la communauté internationale à une solution politique en Libye estimant que la prorogation de la résolution allait contribuer à rétablir la paix en Libye.

PALESTINE OCCUPÉE:

La Belgique condamne l'annonce de la construction de milliers de logements supplémentaires dans les colonies

La Belgique a condamné hier la décision des autorités d'occupation israéliennes de faire avancer les plans pour la construction de 1.500 nouveaux logements en Cisjordanie.

«Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères Didier Reynders condamne, tout comme l'Union européenne, l'annonce par les autorités israéliennes, la semaine dernière, de la construction de milliers de logements supplémentaires dans les colonies», a indiqué son département dans un communiqué.

Mardi dernier, les autorités d'occupation israéliennes décidaient de faire avancer les plans pour la construction de 1.500 nouveaux logements en Cisjordanie dont 102 logements constitueront une



nouvelle colonie. Une décision prise en plein anniversaire de la guerre de 1967, point de départ de la politique de colonisation des territoires palestiniens engagée par les autorités d'occupation israéliennes.

Pour le ministre belge des Affaires étrangères, ces nouvelles annonces s'inscrivent dans un contexte qui a vu les autorités d'occupation israéliennes multiplier, ces derniers mois, les mesures visant à accélérer la colonisation des territoires occupés, citant, à ce

titre, «l'adoption d'une loi permettant de régulariser des colonies illégales au regard même du droit israélien ou la création d'une toute nouvelle colonie en Cisjordanie».

Didier Reynders souligne, dans ce contexte, que la politique de colonisation mise en œuvre par les autorités israéliennes dans les territoires occupés, y compris à El Qods-Est, constitue, comme l'a rappelé la résolution n° 2334 du Conseil de sécurité, «une violation flagrante du droit

international.»

Ces nouvelles annonces, a-t-il poursuivi, risquent également de «compromettre très sérieusement une reprise de bonne foi de pourparlers de paix entre les deux parties en vue de la réalisation de la solution des deux Etats et de l'instauration d'une paix globale, juste et durable».

«La Belgique, tout comme l'UE, ne reconnaîtra aucun changement aux frontières de 1967, excepté ceux qui seraient éventuellement agréés par les deux parties», a-t-il prévenu.

La politique de colonisation n'a jamais cessé depuis l'occupation de la Palestine. Aujourd'hui, plus de 600.000 colons israéliens vivent en Cisjordanie et à El Qods-Est, également occupée depuis 1967.

Pour la communauté internationale, la poursuite de la colonisation israélienne détruit les chances de parvenir à une solution à deux Etats dans la mesure où cette politique rogne les territoires palestiniens.

BREXIT:

L'incertitude sur le début des négociations « ne peut plus durer »

L'incertitude qui entoure le début des négociations sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) «ne peut plus durer», a affirmé mardi le négociateur du Brexit pour le Parlement européen, Guy Verhofstadt, affichant son «impatience» de connaître la position du gouvernement britannique en vue du lancement des pourparlers.

«Nous attendons avec impatience la position du gouvernement britannique en vue des négociations. L'incertitude actuelle ne peut plus durer», a déclaré sur Twitter le référent du Parlement européen et ancien Premier ministre belge, Guy Verhofstadt. L'UE espérait commencer à négocier dès le 19 juin, mais l'échec de la Première ministre britannique, Theresa May à renforcer sa majorité lors des élections législatives de jeudi dernier a plongé Londres et Bruxelles dans l'incertitude.

Les conservateurs de la Première ministre britannique, Theresa May, qui disposaient d'une majorité absolue dans le Parlement sortant, ont perdu jeudi cette avance après les élections législatives anticipées à lesquelles avait appelé May qui espérait conforter davantage sa majorité pour avoir les coudées franches afin de mener les négociations sur le Brexit.



Le résultat de ce scrutin a exacerbé les incertitudes autour du Brexit et a soulevé de nouvelles craintes chez les dirigeants européens qui veulent éviter une séparation sans accord.

Le Brexit, «ne concerne pas seulement les conservateurs qui doivent quitter l'UE, mais tout le Royaume-Uni», a souligné Guy Verhofstadt dans un autre tweet, estimant que «la voix de chacun doit être entendue», après le revers essuyé par Mme May dans les élections législatives anticipées.

Au lendemain des élections britanniques, l'UE a jugé «urgent» d'engager les négociations sur le Brexit très rapidement, les dirigeants européens mettaient déjà en garde contre tout «retard supplémentaire» ou «absence d'accord» pour conclure ces pourparlers devant débiter le 19 juin.

Le calendrier imposé par les traités «ne nous permet pas de perdre du temps», a prévenu le président du Conseil européen Donald Tusk dans une lettre de félicitations à Theresa May, qualifiant ces discussions de «tâche urgente». «J'espère que nous ne serons pas confrontés à un retard supplémentaire dans la conclusion de ces négociations», a déclaré à Prague le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker lors d'une conférence de presse conjointe avec le numéro deux de l'OTAN, en marge d'une réunion sur la défense européenne. Une période de deux ans s'est ouverte depuis le 29 mars dernier lorsque Theresa May a notifié l'article 50 aux institutions européennes. La sortie de la Grande-Bretagne sera donc effective en mars 2019 au plus tard, qu'elle ait réussi à conclure un accord avec les 27 autres Etats membres ou non.

Mais, la négociation réelle durera en réalité «moins de 18 mois», avait prévenu le négociateur en chef de l'UE pour le Brexit, Michel Barnier.

C'est à dire, jusqu'en octobre 2018, pour laisser le temps à l'accord d'être ratifié par le Conseil européen, le Parlement européen et le Parlement britannique.

ÉTATS-UNIS:

Trump critique la suspension par la justice de son décret migratoire

Le président américain Donald Trump a critiqué hier une Cour d'appel pour avoir confirmé la suspension de son décret anti-immigration, nouveau revers contre cette mesure accusée de discriminer les musulmans mais qu'il défend au nom de la lutte anti-terrorisme.

«Et bien, comme prévu, (la Cour d'appel du) 9e Circuit l'a refait - S'est opposée à l'INTERDICTION DE VOYAGER à un moment si dangereux dans l'histoire de notre pays. S.C., a écrit Donald Trump au petit matin sur Twitter.

La Cour d'appel de San Francisco a confirmé lundi la suspension de son décret anti-immigration décidée par un tribunal fédéral d'Hawaï. La Cour estime notamment que le président n'a pas suffisamment démontré que l'entrée des ressortissants des six pays visés, à majorité peuplés de musulmans (Iran, Libye, Syrie, Somalie, Soudan et Yémen), «nuirait à l'intérêt des Etats-Unis».

Le président, lui, présente la mesure comme nécessaire pour lutter contre le terrorisme et a saisi début juin la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire américaine. Il a fait apparemment référence mardi à ce recours avec les lettres «S.C.» (Supreme Court en anglais) à la fin de son tweet.

Fin janvier, la première version de ce décret, par lequel Donald Trump voulait fermer temporairement les frontières américaines à tous les réfugiés et aux citoyens de sept pays majoritairement musulmans, avait provoqué une onde de choc dans le monde et un chaos dans les aéroports américains. Son application avait été suspendue le 3 février par un juge fédéral de Seattle. La seconde version du décret - ramenée à six pays sans l'Irak - a elle aussi été bloquée par la justice.

Depuis le début de cette bataille judiciaire, Donald Trump a critiqué à de nombreuses reprises les décisions de justice, parfois avec une grande virulence.

L'ex-président panaméen Ricardo Martinelli arrêté à Miami

L'ex-président panaméen Ricardo Martinelli, soupçonné dans son pays d'espionnage d'opposants politiques et de fraude, doit comparaître mardi devant un juge après son arrestation la veille aux Etats-Unis et risque l'extradition, selon la presse locale.

M. Martinelli, qui a dirigé le pays entre 2009 et 2014, a été arrêté lundi soir à son domicile dans le sud de Miami (sud-est des Etats-Unis) où il réside depuis janvier 2015, selon le quotidien Miami Herald citant la police.

Cette arrestation intervient à quelques jours de la visite prévue le 19 juin aux Etats-Unis de l'actuel président panaméen, Juan Carlos Varela, où il doit être reçu par son homologue américain Donald Trump.

«La défense de l'ex-président Martinelli va faire jouer tous les droits et garanties qu'apporment les Etats-Unis», a déclaré l'un de ses avocats au Panama, Carlos Carrillo à des journalistes. Il a ajouté que ses avocats au Panama «ne feraient aucune déclaration» et que l'affaire serait traitée par les avocats à Miami.

Le Panama a demandé aux Etats-Unis l'extradition de M. Martinelli et Interpol a émis en mai une «notice rouge» à son encontre. Il est recherché après avoir été accusé par la Cour suprême du Panama d'avoir placé sous surveillance téléphonique et électronique quelque 150 opposants.

Depuis la fin de son mandat en 2014, M. Martinelli fait l'objet au total d'une dizaine de plaintes à son encontre pour sa gestion passée.

Elles portent notamment sur une surfacturation présumée à l'occasion d'un contrat public de 45 millions de dollars d'achat de denrées déshydratées destinées aux écoles, des soupçons de fraude et d'évasion fiscale.

QATAR:

Entretien entre Poutine et le roi Salmane

Le président russe Vladimir Poutine s'est inquérit hier auprès du roi Salmane d'Arabie saoudite de la crise entre le Qatar et ses voisins du Golfe, qui n'est «pas propice» au règlement de la crise en Syrie, a annoncé le Kremlin.

Lors d'un entretien téléphonique, «les chefs de l'Etat ont partagé leurs opinions sur la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, évoquant l'aggravation de la situation au Qatar qui, malheureusement, n'est pas propice à la consolidation des efforts conjoints pour le règlement de la situation en Syrie», a indiqué le Kremlin dans un communiqué. L'Arabie saoudite et ses alliés ont rompu le 5 juin leurs relations diplomatiques avec le Qatar, l'accusant d'entretenir des liens avec «des organisations terroristes et des

groupes sectaires cherchant à déstabiliser la région, parmi eux les Frères musulmans, Daech et al-Qaïda». Ils lui reprochent également un rapprochement avec l'Iran.

Bahreïn, l'Égypte, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis ont aussi imposé de sévères restrictions aériennes et maritimes, Ryadh ayant fermé sa frontière terrestre avec le Qatar, par laquelle transite 40% de l'approvisionnement alimentaire du petit émirat.

La Russie a appelé samedi au dialogue entre le Qatar et ses voisins, proposant son aide pour résoudre la crise alors que le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov rencontrait à Moscou son homologue qatari, cheikh Mohamed ben Abderrahmane Al-Thani.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ANEP ALGER

THÉÂTRE

La pièce de théâtre «Babor Ghraq» subjugue le public algérois

La pièce de théâtre «Babor Ghraq», une tragi-comédie sociale qui a tant marqué la scène algérienne durant les années 1980, a été présentée lundi soir à Alger, à l'occasion des 50 années de carrière de son auteur et metteur en scène, le dramaturge Slimane Benaïssa, devant un public nombreux et conquis.

Accueillie sur les planches de la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), la pièce, écrite en 1983 et rendue dans son contenu original en 1 h 40 mn de temps, n'a pas pris une ride, renseignant les spectateurs d'hier et d'aujourd'hui sur leur condition sociale, sujette à l'abus et au mal de vie persistant.

Trois survivants d'un naufrage, l'intellectuel, l'afairiste et l'ouvrier, respectivement, campés par Mustapha Ayad, Omar Guendouz et Slimane Benaïssa, accrochés à une épave et perdus au milieu de nulle part en pleine mer, se voient contraints de négocier, chacun d'eux cherchant son salut. Evoquant dans une succession de situations à dimensions historique, politique, économique et sociale, la genèse des maux qui rongent la société depuis longtemps déjà, le spectacle dresse dans le rire et la dérision, le constat amer d'une vie aux abois, dans des métaphores permettant au public, la distance nécessaire pour saisir et comprendre ses propres tourments.

L'expérience de la scène des trois comédiens, aux longs parcours artistiques a permis une progression ré-



gulière à la trame, servie par une mise en scène judicieuse et la densité d'un texte, écrit dans des dialogues directs et allusifs, que Mustapha Ayad, notamment, distribué pour la première fois dans ce spectacle, a mené avec brio, dans un rôle jusque là rendu par Sid Ahmed Agoumi. La scénographie, faite de l'arrière et l'avant d'un bateau fracassé, d'un long filet, de cordages et de quelques accessoires, a permis une mise en situation directe du naufrage, soutenue par des bruitages de vagues, quelques airs brefs de musique et un éclairage aux atmosphères vives ou feutrées, selon le contenu des tableaux.

En présence du ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, le public a accompagné le spectacle d'applaudissements répétés, manifestant ainsi, son adhésion à chaque message émis dans les différentes situations de

la pièce, qu'il a qualifié «d'inchangées» et de «mêmes» que celles «connues socialement par le passé».

Le jeune public, assistant pour la première fois au spectacle s'est quant à lui dit «étonné» de voir qu'un tel texte qui «raconte la réalité d'aujourd'hui», soit écrit «34 ans auparavant», et de souligner le «rôle et l'importance du théâtre» dans «le processus de prise de conscience» des différents problèmes qui «tirent vers le bas» le progrès social.

Slimane Benaïssa, romancier, essayiste, auteur d'une vingtaine de pièces de théâtre, et plus de 1500 représentations en Algérie et quelque 1800 spectacles à l'étranger, invite le public algérois à revivre le spectacle «Babor Ghraq» telle «une visite muséale» qu'il compte reconduire au Tna jusqu'au 22 juin prochain, avant «une éventuelle tournée nationale» a-t-il confié.

LITTÉRATURE

«Tacharaftou Birahilik», un roman sur les mutations sociales sur fond de terreur contre les femmes dans les années 1990

«Tacharaftou Birahilik» (Honorée par ton départ), premier roman de l'écrivaine et académicienne Fairouz Recham, traite à travers le personnage de Fatma Zohra des mutations de la société algérienne sur fond de terreur contre les femmes dans les années 1990. L'histoire commence au début des années 90 et son corollaire de radicalisation religieuse et ses conséquences désastreuses sur la société et particulièrement sur la femme à travers Fatma Zahra, élève en terminal qui caresse le rêve de rejoindre l'université pour des perspectives prometteuses.

Des changements profonds s'opèrent dans la société algérienne qui assiste à la mutation de ses perceptions, de ses comportements quotidiens et de sa culture dans les rues, dans les lieux de culte et dans l'école.

«Des les premières semaines, mon frère Fouad (24 ans) décide de quitter l'école et n'avait d'autre occupation que de surveiller les moindres de nos déplacements, ma sœur Djamilia et moi», raconte l'héroïne.

L'enchaînement des événements s'accélère et les rumeurs de l'extrémisme fanatique deviennent une réalité quotidienne se manifestant à travers des assassinats, des massacres et des atrocités dignes d'un film d'horreur.

La romancière replonge ceux qui ont vécu cette période dans des événements tragiques à travers le vécu de Fatma Zahra qui voit s'envoler son rêve de rejoindre l'université face au niet catégorique de son frère qui a rejoint les groupes armés et qui impose son diktat à toute sa famille.

L'auteure continue à décortiquer les bouleversements qui ont frappé la société à travers le quotidien de Fatma Zahra dont les



souffrance s'exacerbe après un mariage forcé à un étranger dénué d'humanité qui exploite sa jeunesse, sa santé et son salaire d'enseignante et qui la jette dans la rue et se remarie après un cancer du sein.

«Tacharaftou Birahilik» est un plaidoyer pour les droits de la femme et un hommage à ses sacrifices et à sa résistance dans une société machiste et oppressive.

Il plonge sur les mutations sociales, comportementales et psychologiques de la structure de la société algérienne.

Paru récemment en Jordanie, «Tacharaftou Birahilik», a eu un écho favorable auprès des critiques.

La romancière Fairouz Recham est Maître de conférences à la faculté de lettres et de langues à l'université de Bouira.

Elle compte également à son actif un traité littéraire intitulé «Poétique des genres littéraires dans la littérature arabe: Le cas de Nizar Kebbani».

APS

MUSIQUE

Soirée hawzi avec Amina Zoheir et Rym Hakiki à Alger

Les artistes Amina Zoheir et Rym Hakiki ont réjoui lundi soir le public de la salle El Mougar (Alger) par un cocktail de chansons du patrimoine hawzi, algérois et medh.

Organisé par l'Office national de la culture et de la communication (ONCI) dans le cadre de la semaine culturelle le «Fa au féminin» consacrée aux voix féminines algériennes, ce concert a permis au public algérois d'apprécier des interprétations qui ont fait la célébrité des deux artistes ainsi que chansons puisées du patrimoine. Amina Zoheir a ouvert la soirée par l'interprétation de plusieurs titres de son répertoire artistique algérois et du patrimoine, comme le Qcid «Yal Mustapha Ghir Alia», «Billah Yahli Aadrouni», «Kahwa wel latory» et «Takart El Bahdja», clôturant par la cé-

lèbre chanson «Sidi Maamar». En deuxième partie de la soirée, le rendez vous était avec la chanteuse tlemcenienne Rym Hakiki qui, par son interprétation, son élégance et sa voix mélodieuse a enchanté le public par des chansons du registre Hawzi et de Medh dont le Qcid «El Taleb», «Moulat Essalf Etwil» ainsi que «Bilt Bessm El Ghali» et «Bjah Ettjani».

La chanteuse Rym Hakiki s'est dite heureuse d'animer ce concert «devant un public connaisseur».

A noter que la semaine culturelle «Fa au féminin», organisée par l'ONCI dans le cadre des soirées ramadanesques, sera également animée par plusieurs artistes, à l'instar de Lila Borsali, Naïma el djazairia, Nassima Chaâbane et Badi Lalla.

SOUK AHRAS

Réouverture avant fin novembre prochain du théâtre régional

Le Théâtre régional «Kateb Yacine» de la wilaya de Souk Ahras, qui fait actuellement l'objet d'une vaste opération de réhabilitation, sera rouvert «avant la fin du mois de novembre prochain», a annoncé hier à l'APS le directeur de la culture, M. Tahar Aris.

Lancée en 2015, la restauration de cette infrastructure culturelle, confiée à une entreprise spécialisée dans ce domaine, porte sur la réfection de l'étanchéité, le renouvellement de la siégerie, la scène, des équipements d'éclairage, la sonorisation et la climatisation, a indiqué le responsable.

La réhabilitation de cette structure culturelle, réalisée en 1931, permettra la préservation de son cachet architectural tout en répondant aux exigences techniques contemporaines du 4ème art, a-t-il expliqué, soulignant

que la concrétisation de ce projet a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 80 millions de dinars.

L'opération de mise à niveau de ce théâtre, d'une capacité de 650 places, permettra également d'offrir aux professionnels et aux amateurs du théâtre un espace adéquat pour dynamiser le mouvement culturel dans cette wilaya, et faire du théâtre un centre de rayonnement dans la ville de Taghaste, a relevé M. Aris.

Le secteur de la culture dans la wilaya de Souk Ahras verra aussi la réception «avant la fin du premier trimestre de l'année 2018» du théâtre de plein air, en cours de construction à proximité du carrefour Badi Mokhtar, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 65%, a-t-il fait savoir.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
DIRECTION DE LA SANTÉ DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ EN CHIRURGIE CARDIO-VASCULAIRE
MOHAMED ABDERRAHMANI - BIR MOURAD RAIS.
N°: 1424/2017

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de l'établissement hospitalier spécialisé Mohamed Abderrahmani organise un recrutement sur titre pour l'accès au grade mentionné ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité demandée	Nombre de poste	Lieu d'affectation	Autres conditions
Biologiste du 2 ^{ème} degré de santé publique	Sur titre	Titulaire d'un master en biologie	-Biochimie -Microbiologie -Parasitologie -Contrôle de qualité et analyse -Génie pharmaceutique et biochimique -Génie biologique -Biologie cellulaire -Physiologie pathologie -Sciences du végétal et biotechnologie	02	Etablissement Hospitalier Spécialisé Mohamed Abderrahmani	

Dossier à Fournir :

- Une demande manuscrite de participation au concours sur titre.
 - 02 photos d'identité
 - Une copie de carte d'identité nationale
 - Une copie de diplôme en étude supérieure ou d'un titre Reconnu équivalent dans les différentes spécialités mentionnées ci-dessus et relevé de note du cursus
 - Une copie de l'attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national.
 - Casier judiciaire datant de moins de 3 mois
 - Les candidats doivent compléter leur dossier après réussite selon les documents suivants:
 - Deux certificats médicaux (médecine générale et phthisiologie)
 - Quatre photos d'identité
 - Certificat de nationalité.
 - Fiche familiale
- N.B : Le dossier de candidature doit être déposé à la direction de l'établissement Hospitalier Spécialisé Mohamed Abderrahmani, Bir Mourad Rais au plus tard quinze (15) jours ouvrables après la date de la première parution du présent communiqué dans la presse nationale.

TENNIS / TOURNOI ITF «JUNIORS» À KELIBIA (TUNISIE) : L'Algérien Rahim éliminé au deuxième tour



Le tennisman algérien Mohamed-Racym Rahim a été éliminé au deuxième tour d'un tournoi international «Juniors» à Kelibia (Tunisie), après sa défaite par deux sets à zéro contre le Britannique Barney Fitzpatrick.

Le jeune Algérien a bien démarré ce match, concédant difficilement le premier set (6-3), avant d'opposer au Britannique une résistance bien plus importante dans le deuxième set, qu'il a tout de même fini par concéder (7-5), pour une défaite finale (2-0).

Ce match s'annonçait difficile dès le départ pour Rahim (1916e mondial), car son adversaire est tête de série N 3 dans ce tournoi de grade 4, organisé du 13 au 18 juin sur les courts en terre battue du Tennis Club de Kelibia.

Au premier tour, disputé dimanche, l'Algérien avait sorti le Tunisien Mohamed Elyes Ferah : 6-0, 6-3, alors que de son côté, le Fitzpatrick s'était qualifié aux dépens d'un autre Tunisien, en l'occurrence : Safouane Gobji : 6-1, 6-1.

ORAN : Début des épreuves du championnat de wilaya des échecs seniors à Oran



Les épreuves du championnat de wilaya des échecs seniors ont débuté lundi soir à la maison de jeunes «Mokdad Ahmed» de Bir El Djir d'Oran.

Cette manifestation sportive de sept jours, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs (FAE), regroupe 32 échéphilas seniors de différents clubs et associations sportives de la wilaya d'Oran.

Cette compétition est disputée selon le système sept rondes à la cadence d'une heure au finish, homologué par la Fédération internationale des échecs.

Le vainqueur de ces épreuves sera qualifié au championnat d'Afrique, prévu au mois de juillet prochain à Oran.

ATHLÉTISME / ALGÉRIE - PRÉPARATION : La deuxième «Soirée ramadhane» les 16 et 17 juin, à Alger

La deuxième Soirée ramadhane d'athlétisme se déroulera les 16 et 17 juin courant, au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), ont annoncé hier les organisateurs.

Différentes courses et épreuves de lancers sont inscrites au programme de cette compétition, organisée par la

Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), en collaboration avec la Ligue algéroise de la discipline (LAA), pour l'élite des catégories d'âge : U18, U20 et Seniors (messieurs / dames).

Certaines épreuves, comme le 2000 mètres steeple et le 3000 mètres plat seront destinées uniquement aux athlètes de la catégorie des moins de 18 ans, alors que les seniors messieurs seront les seuls à disputer le saut en hauteur.

La compétition débutera par l'épreuve du 10.000 mètres marche, prévue vendredi, à 22h45 (heure algérienne) et se poursuivra jusqu'à très tôt dans la matinée de samedi.



CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME (U-18) : 12 athlètes déjà qualifiés pour le rendez-vous de Nairobi (Kenya)

12 athlètes algériens dont deux filles sont qualifiés pour les championnats du monde d'athlétisme des moins de 18 ans (U-18) prévus à Nairobi (Kenya) du 12 au 16 juillet, a annoncé lundi la fédération algérienne (FAA) sur sa page officielle sur Facebook.

La liste des qualifiés a été validée par la direction des jeunes talents de la FAA, précise la même source, soulignant que la date limite des minima est fixée au 3 juillet, soit 9 jours du coup d'envoi de la compétition.

Liste des qualifiés :



Loubna Benhadja (GS Pétrolier) : 400 m haies
Baya Asma Araibia (JSM

Ben Aknoun) : Heptathlon et 100 m haies
Saber Abed (OBB Arreridj) : 1500 m et

3000 m Akram Abed (OBB Arreridj) 2000 m steeple Mehdi Abidi (CSS Souk El Tenine de Bejaia) : 10 000 m marche Oussama Cherrad (OBB Arreridj) : 800 m, 1500 m et 3000 m Mohamed Mehdi Zekraoui (JS Saoura) : 100 m et 200 m Rabie Dlibah (Ouled El Anda d'El Oued) 1500 m Izzedine Fares (CR Ouled Mimoun) 2000 m steeple Ayoub Mahrou (CA Baraki) : 400 m/haies Mehdi Anis Nait Abdelaziz (JSM Ben Akoun) : 100 m et 200 m Yazid Slim (AC 28 M'Sila) : 3 000 m plat.

AFROBASKET 2017 / TUNISIE : Salah Mejri de retour en sélection

Le basketteur tunisien Salah Mejri qui évolue aux Mavericks de Dallas (NBA) figure parmi les 18 joueurs convoqués par l'entraîneur de la sélection tunisienne de basket-ball, Mario Palma, pour prendre part à un stage à Monastir du 18 juin au 5 juillet, en préparation à la AfroBasket-2017, prévu en septembre prochain.

Mario Palma, coach de la Tunisie depuis septembre 2016, a fait appel à un bon nombre de jeunes joueurs, dont Wassef Mathnani et Mohamed Selmi, pour accompagner les vétérans Mejri, Radhouane Slimane et Nizar Knioua. Ce sera la première apparition en sélection nationale de Mejri

depuis la demi-finale perdue contre l'Angola, futur vainqueur du FIBA AfroBasket 2015 en Tunisie.

Liste des joueurs convoqués : Omar Abada, Mourad Mabrouk, Mohamed Hadidane (ES Radès), Nizar Knioua, Salah Mejri (Dallas Mavericks/USA), Mohamed Selmi, Wassef Methnani (USA), Ahmed Edhif, Jawhar Jawadi (JS Kairouan), Mohamed Adem Rasil (AS Hammamet) et Mahmoud Hajri (EO Goulette).



TENNIS / FED CUP 2017 (1RE JOURNÉE / GR. D) : Défaite de l'Algérie (3-0) contre le Maroc

La sélection algérienne de tennis a perdu (3-0) contre son homologue marocain, mardi, au premier tour (poule D) de la Fed Cup 2017 (Groupe 3 / Zone Europe-Afrique), organisée du 12 au 17 juin en Moldavie.

La Fédération algérienne (FAT) a engagé quatre joueuses dans cette compétition, à savoir Amira Benaïssa, Lynda Benkaddour, Fatima Zohra Boukezzi et Houria Boukholda, mais seules les trois premières citées ont pris part à cette défaite contre le Maroc, car la jeune Boukholda n'a pas été ali-

gnée lors de cette première journée.

Boukezzi a perdu (6-2, 6-0) contre Ghita Benhadi, imitée par Amira Benaïssa, qui s'est inclinée un peu plus tard contre Rita Atik (6-1, 6-1).

En double, Benaïssa a préféré faire équipe avec Lynda Benkaddour, une Oranaise, comme elle, et avec laquelle elle s'entend relativement bien.

Mais cette complicité n'a pas suffi devant l'efficacité du tandem marocain composé d'Abir El Fahimi et Lina Qostal, qui l'a finalement emporté (6-2, 6-3).

La sélection algérienne,

conduite par l'entraîneur national Mouloud Abdalkader Bessaâd, s'était rendue lundi en Moldavie, juste à temps pour le tirage au sort, l'ayant finalement versée dans la Poule "D", avec le Maroc, le Mozambique et le pays organisateur, la Moldavie.

Dans l'autre match de cette Poule "D", la Moldavie a abattu le Mozambique (3-0) et prend donc la tête du groupe, ex aequo avec le Maroc.

Au total, dix-sept pays sont engagés dans le Groupe 3 de cette Fed Cup 2017, à savoir : Algérie, Arménie, Cameroun,

Chypre, Finlande, Macédoine, Grèce, Islande, Irlande, Kenya, Kosovo, Madagascar, Malte, Moldavie, Maroc, Mozambique et Tunisie.

Ces 17 pays ont été répartis en quatre groupes (A, B, C et D). Les vainqueurs de chaque groupe joueront directement le play-off pour déterminer les deux nations qui accéderont au Groupe 2 de la Zone Europe - Afrique, en 2018.

La Fed Cup est considérée comme l'équivalent féminin de la Coupe Davis chez les messieurs.

LIGUE 1 MOBILIS/ 30E ET DERNIÈRE JOURNÉE : Lutte à distance pour le maintien, USMA-JSS pour le podium

La 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue mercredi, sera marquée par une lutte à distance entre quatre clubs pour le maintien, alors que dans le haut du tableau, le match USM Alger-JS Saoura sera décisif pour terminer sur la troisième marche du podium, synonyme de qualification à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération (CAF).



Si l'ES Sétif et le MC Alger ont assuré respectivement le titre de champion et la place de dauphin, la troisième place sera disputée entre l'USM Alger (3e, 47 pts) et la JS Saoura (4e, 45 pts).

Même si elle a perdu tout espoir de terminer sur le podium en raison des confrontations directes défavorables, l'USM Bel-Abbès (4e, 45 pts), qui accueillera le MCA dont l'objectif a été atteint, ne devrait pas trouver de difficulté pour venir à bout du «Doyen» qui pense plutôt au match face au Mbabane Swallows (Swaziland), le 20 juin au stade du 5-juillet d'Alger dans le cadre de la 4e journée (Gr. B) de la Coupe de la Confédération. Le match USMA-JSS sera ainsi décisif pour la troisième place, d'autant que les «Rouge et Noir» n'auront plus droit à l'erreur, eux qui restent sur une défaite à Sétif face à l'Entente (2-1).

De son côté, la JSS, auteur de deux victoires de rang, à domicile face au MCO (2-0) et au MOB (3-0

sur tapis vert), aura à cœur de piéger l'USMA pour lui chiper la troisième place.

Dans le bas du classement, la lutte à distance pour le maintien sera disputée jusqu'au bout entre le DRB Tadjenanet (11e, 36 pts), le CS Constantine (11e, 36 pts), l'USM El-Harrach (13e, 35 pts) et le RC Relizane (14e, 33 pts).

Si le DRBT, le CSC et le RCR auront l'avantage de jouer à domicile face respectivement à l'ESS, au MCO et au CA Batna (relégué en Ligue 2), où un match nul fera son bonheur.

En cas d'égalité de points, l'article 81 des règlements généraux met en avant le goal-average particulier entre les équipes concernées avant de passer à la différence de buts générale au terme de la phase aller de la compétition.

Les deux derniers matchs au programme, CR Belouizdad - JS Kabylie

et MO Béjaïa (relégué en Ligue 2) - NA Hussein-Dey, n'auront aucune incidence sur le classement.

Le programme des rencontres

Programme des rencontres de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football prévues mercredi :

Médéa : Olympique Médéa - USM El-Harrach (17h00)
Relizane : RC Relizane - CA Batna (17h00)
Alger (20-août-1955) : CR Belouizdad - JS Kabylie (17h00)
Constantine (Chahid-Hamlaoui) : CS Constantine - MC Oran (17h00)
Tadjenanet : DRB Tadjenanet - ES Sétif (17h00)
Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - JS Saoura (22h30)
Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - MC Alger (22h30)
Béjaïa : MO Béjaïa - NA Hussein-Dey (22h30)

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	57	29
2). MC Alger	50	29
3). USM Alger	47	29
4). JS Saoura	45	29
→). USM Bel-Abbès	45	29
6). CR Belouizdad	42	29
7). MC Oran	40	29
8). NA Hussein-Dey	39	29
9). Olympique Médéa	37	29
→). JS Kabylie	37	29
11). DRB Tadjenanet	36	29
→). CS Constantine	36	29
13). USM El-Harrach	35	29
14). RC Relizane	33	29
15). CA Batna	25	29
16). MO Béjaïa	17	29

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (4^E JOURNÉE/GR.B): La CAF refuse de délocaliser le match USM Alger - Zamalek à Omar-Hamadi

La Confédération africaine de football (CAF) a refusé la demande formulée par l'USM Alger pour accueillir les Egyptiens du Zamalek au stade Omar-Hamadi au lieu du 5-juillet, en match prévu le 21 juin dans le cadre de la 4e journée (Gr. B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a appris l'APS mardi auprès du club.

Le club algérois compte solliciter de nouveau l'instance africaine, arguant que l'enceinte de Bologhine avait déjà abrité la finale (aller) de la Ligue des champions en 2015 face au TP Mazembe (défaite 2-1).

L'USMA avait accueilli au stade du 5-juillet les Libyens du Ahly Tripoli lors de la première journée de cette phase de poules, une rencontre soldée par une nette victoire des Algérois (3-0).

Les Usmistes se sont inclinés lors



de la deuxième journée sur le terrain de Caps United du Zimbabwe (2-1), puis ont tenu en échec le Zamalek (1-1) à Alexandrie.

Avant la quatrième journée, c'est

le Zamalek qui mène le bal dans le groupe B avec cinq points, suivi de l'USMA et du Ahly Tripoli qui comptent 4 points chacun, alors que Caps United ferme la marche avec 3 unités.

USM ALGER : Benkhemassa «pas prêt» pour la JSS aujourd'hui : retour reporté pour la saison prochaine

Le milieu de terrain défensif de l'USM Alger Mohamed Benkhemassa, indisponible depuis janvier dernier, «ne sera pas prêt» pour le dernier match de la saison mercredi à domicile face à la JS Saoura dans le cadre de la 30e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football sur son site officiel.

Du coup, le retour de l'international olympique se fera avec la reprise de la Ligue 1 en vue de la saison 2017-2018, probablement en août prochain. «La séance d'entraînement de lundi a vu la participation de l'ensemble du groupe, y compris Benkhemassa qui revient progressivement, mais qui ne sera sûrement pas prêt pour la JSS», souligne l'USMA.

Benkhemassa (23 ans) avait été victime d'une double blessure, en contractant d'abord une élongation à la cuisse puis une déchirure des adducteurs ce qui explique la longue durée de son absence.

Le club algérois a été confronté depuis le début de la saison à une hécatombe de blessure dont la plus importante est celle contractée par le capitaine Nacredine Khoualed, gravement blessé à la cheville en novembre dernier.

L'USMA reste sur une défaite concédée samedi sur le terrain du champion en titre l'ES Sétif (2-1) dans le cadre de la 29e journée.

Les «rouge et noir» seront au rendez-vous mercredi avec un match décisif face à la JSS dans l'optique de terminer à la 3e place, qualificative à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération (CAF).

SANCTIONS : Un match à huis clos pour le RCR, l'ESS, l'USMA et l'USMH



Quatre clubs de Ligue 1 Mobilis : le RC Relizane, l'ES Sétif, l'USM Alger et l'USM El-Harrach, ont écopé chacun d'un match à huis clos, suite au traitement par la commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel (LFP) des affaires des rencontres jouées mercredi 7 et samedi 10 juin dans le cadre des 28e et 29e journées, indique mardi l'instance footballistique nationale sur son site web officiel.

Outre cette sanction, les quatre clubs devront s'acquitter chacun également d'une amende de 200.000 DA.

Le principal grief retenu contre ces formations, est l'utilisation et jet de fumigènes et projectiles.

Aussi, pour le RCR et l'USMH, ils ont été sanctionnés suite à l'arrêt de leur match contre le MC Alger et le RCR pour 5 et plus de 10 minutes, respectivement, précise la même source. Pour sa part, le MO Béjaïa, lanterne rouge et qui a mis les deux pieds en Ligue 2 Mobilis depuis déjà plusieurs semaines, a enregistré un match perdu par pénalité contre la JS Saoura suite à un arrêt de la partie dû à un effectif réduit à moins de 7 joueurs (Art 84 Règlement des championnats de football professionnel/Art 89 Code disciplinaire).

De plus le club Béjaïa sera privé de la quote-part due au titre des droits de télévision pour ce match.

Il est sanctionné également d'une délocalisation d'un (1) point et d'une amende de 100.000 DA.

L'UEFA remet cinq nouvelles récompenses individuelles

Cinq nouvelles distinctions pour les joueurs ayant disputé les compétitions de clubs de l'UEFA 2016/17 seront remises à Monaco, lors des traditionnelles cérémonies des tirages au sort lançant la saison, les 24 et 25 août, à l'instance dirigeante du football européen mardi.

Il s'agit des prix du Meilleur gardien 2016/17 de l'UEFA Champions League, Meilleur défenseur, Meilleur milieu de terrain, Meilleur attaquant et Meilleur joueur de l'UEFA Europa League, précise la même source.

Ces cinq nouvelles distinctions compléteront celles du Meilleur joueur d'Europe et de la Meilleure joueuse d'Europe de l'UEFA, qui seront également remises à l'occasion du tirage au sort de l'UEFA Champions League, comme les années précédentes.

Pour ces deux récompenses globales, les joueurs qui ont évolué en Europe à quelle que soit leur nationalité seront évalués sur la base de leurs performances lors de la saison 2016/17 dans toutes les compétitions, tant nationales qu'internationales, en club et en équipe nationale.

Le jury sera composé des entraîneurs des 32 clubs ayant disputé la phase de groupe de l'UEFA Champions League 2016/17, des entraîneurs des 32 clubs qualifiés pour les seizièmes de finale de l'UEFA Europa League 2016/17 et de 55 journalistes de l'Association européenne des magazines spor-



tifs (ESM), représentant chacune des associations membres de l'UEFA.

Les entraîneurs ne sont pas autorisés à voter pour des joueurs de leur propre équipe.

Les trois joueurs nommés pour les quatre distinctions de postes en UEFA Champions

League et les trois joueurs nommés pour la distinction en UEFA Europa League seront connus le 4 août.

Quant aux trois joueurs et joueuses nommés pour les distinctions du Meilleur joueur d'Europe et de la Meilleure joueuse d'Europe de l'UEFA, ils

seront annoncés le 15 août, à l'issue du Championnat d'Europe féminin de l'UEFA 2017.

Enfin, le prix du président de l'UEFA 2017 sera aussi remis à Monaco, à Francesco Totti, pour récompenser la carrière «exceptionnelle» de ce joueur italien.

CAN2019 (QUALIFICATION-1^{RE} JOURNÉE) GUINÉE-EQUATORIALE: Le sélectionneur Esteban Becker limogé

Le sélectionneur argentin de la Guinée-Equatoriale Esteban Becker, a été limogé lundi au lendemain de la défaite essuyée face au Sénégal 3-0 dimanche à Dakar en match comptant pour la première journée des qualifications de la CAN-2019, a annoncé Radio France Internationale (RFI).

Avant de prendre en main le Nzalang National, Becker était entraîneur de la sélection féminine équato-guinéenne, avec laquelle il a remporté la Coupe d'Afrique des nations en 2012.

Le technicien argentin a ensuite été directeur technique national du football de la Guinée-Equatoriale, avant d'être nommé sélectionneur du Nzalang National en 2015, en remplacement de l'Espagnol Andoni Goikoetxea, dont le contrat était arrivé à terme.

Becker a conduit le Nzalang National en

demi-finale de la CAN 2015 que le pays a organisé.

L'ancien milieu de terrain a joué en Argentine avant de servir les équipes de seconde zone d'Espagne.

Le technicien âgé de 52 ans n'a entraîné que des équipes évoluant hors de l'élite espagnole, avant d'être nommé entraî-



neur de la sélection féminine de la Guinée-Equatoriale.

PREMIER LEAGUE :

Le groupe Sky enregistre une baisse des téléspectateurs lors de la saison 2016-2017

Le groupe britannique de télévision Sky a enregistré une nette baisse de la moyenne de téléspectateurs par match de la Premier League de football lors de la saison 2016-2017, dont il a acquis les droits de diffusion à prix d'or.

Le nombre moyen de visionnages en direct à la télévision des matchs de la première division anglaise de football a reculé de 14% au cours de la saison écoulée, soit la pire baisse en sept ans, selon des chiffres dévoilés lundi par le Financial Times et confirmés par Sky.

«Comme nous l'avions anticipé, la manière dont les clients abordent le sport en direct change, avec une forte croissance des nouveaux supports numériques, bien que les visionnages traditionnels restent importants pour les grands ren-

dez-vous qui comptent», a expliqué un porte-parole du groupe.

Depuis la saison qui vient tout juste de s'achever, Sky diffusait davantage de rencontres en vertu de l'entrée en application d'un nouvel accord de partage des droits télévisés



liards de livres (5,8 milliards d'euros) sur trois saisons, dont 4,2 pour Sky et 900 millions pour BT.

De manière générale, Sky assure proposer «encore plus de choix pour les clients que ce

soit à la télévision, en ligne et sur mobile». De son côté, BT a subi une baisse plus modeste de 2% du nombre de visionnages selon le FT, l'opérateur télécoms diffusant bien moins de matchs que son concurrent.

FOOTBALL FÉMININ: L'Australie candidate à l'organisation du Mondial-2023

L'Australie est officiellement candidate à l'organisation du Mondial-2023 féminin de football, a annoncé le gouvernement australien mardi, une compétition qui, espère-t-il, permettra de faire naître une nouvelle génération de joueuses.

«Nous sommes reconnus internationalement pour nos exploits sportifs et pour avoir organisé quelques uns des plus gros événements sportifs au monde, et lorsque nous entreprenons, nous entreprenons avec succès», a déclaré le Premier ministre Malcolm Turnbull, lors de l'annonce officielle de cette candidature.

Le gouvernement a déjà provisionné 1 million de dollars australiens (quelque 672.000 euros) en vue du financement de cet événement, et dégagera 4 autres millions (2,7 millions d'euros) si l'Australie estime qu'elle a une chance raisonnable de décrocher l'organisation de ce Mondial.

«C'est le tournoi le plus grand et le plus prestigieux à l'échelle du sport féminin», a estimé le président de la Fédération australienne de football, Steven Lowy. La Colombie s'est déjà portée l'été dernier candidate à l'organisation de ce Mondial. Le prochain, en 2019, aura lieu en France. Le précédent, en 2015, s'est déroulé au Canada.

COUPE DES CONFÉDÉRATIONS 2017 : Le Cameroun débutera dimanche face au Chili



Le Cameroun, détenteur de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon, entamera dimanche la Coupe des Confédérations de football prévue en Russie (17 juin-2 juillet) contre le Chili au stade de Moscou.

Le match d'ouverture de cette compétition, qui interviendra une année avant le Mondial 2018 en Russie, opposera samedi le pays hôte à la Nouvelle-Zélande. La sélection portugaise de Cristiano Ronaldo, champion d'Europe, débutera face au Mexique dimanche prochain à Kazan.

Le groupe A est composé de la Russie, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal et du Mexique, alors que le groupe B comprend le Cameroun, le Chili, l'Australie et l'Allemagne.

Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les demi-finales. Quatre stades ont été retenus par les organisateurs pour abriter le tournoi : Kazan-Arena, Stade Krestovski (Saint-Pétersbourg), Otkrytie Arena (Moscou), et Stade olympique Ficht (Sochi).

Le Brésil, tenant du titre, ne s'est pas qualifié pour cette compétition, dont la première édition s'est déroulée en 1992 et remportée par l'Argentine.

APS

CHELSEA SE POSITIONNE SUR INSIGNE

Chelsea a beau avoir remporté le championnat d'Angleterre, cela ne l'empêche pas de se montrer très actif sur le marché des transferts. Le départ de Diego Costa étant désormais dans les tuyaux, les Blues auraient notamment, selon The Sun, ciblé Lorenzo Insigne pour le remplacer à la pointe de l'attaque. Le club londonien serait disposé à proposer quasiment 51 millions d'euros pour l'arracher des griffes de Naples.



RONALDO ACCUSÉ DE FRAUDE FISCALE !

Le Parquet de Madrid a ouvert une enquête à l'encontre de contre Cristiano Ronaldo, qui est accusé d'avoir dissimulé au Fisc la somme de 14,7 millions d'euros. Déjà suspecté de fraude fiscale aux côtés de nombreux autres footballeurs par des rapports émanant notamment de 'Football Leaks', c'est désormais le fisc espagnol qui se charge d'un nouveau dossier contre la star portugaise.

Le Ballon d'Or en titre aurait « profité d'une structure créée en 2010 pour dissimuler au fisc les revenus générés en Espagne par les droits à l'image, ce qui suppose un non-respect volontaire et conscient de ses obligations fiscales en Espagne », écrit le parquet dans un communiqué ce matin. Selon le Ministère Public, Ronaldo a simulé la cession de ses droits d'image à une société appelée Tollin Associates LTD, domiciliée aux Îles Vierges britanniques, dont il était seul actionnaire. Et cette société a ensuite cédé l'exploitation effective de ces droits d'image à une autre société basée en Irlande, Multisports & Image Management LTD, avec « pour finalité l'interposition d'un écran pour dissimuler à l'agence fiscale espagnole la totalité des revenus obtenus ». Enfin, le parquet accuse l'attaquant madrilène d'avoir refusé « volontairement » d'inclure des revenus liés à la cession de ses droits d'image chiffrés à 28,4 millions d'euros pour la période 2015-2020 à une autre société, basée en Espagne et baptisée Adifore Finance LTD.

Le PSG veut aussi Sanches

D'après les informations publiées par Record, le PSG a coché le nom de Renato Sanches, en vue de son mercato estival.

S'ils n'envisagent pas d'accorder un bon de sortie à Marco Verratti, les Parisiens n'en restent pas moins déterminés à renforcer leur milieu de terrain. Dans cette optique, ils auraient inscrit le nom du Portugais du Bayern de Munich sur leur short-list. À noter que ce dernier intéresse également le... FC Barcelone, pour le cas où il n'obtiendrait pas la signature de l'Italien.



LA JUVENTUS SE RETIRE DU DOSSIER TOLISSO

Après plusieurs mois de négociations, la Juventus de Turin avait subi un gros revers, dans le dossier Axel Witsel, l'été passé. La situation est un peu différente concernant Corentin Tolisso, quoi que. Comme avec le Belge, les Turinois suivent le dossier du Lyonnais avec attention depuis de nombreux mois et devraient se faire coiffer dans les ultimes longueurs par le Bayern Munich. TMW indique que les dirigeants italiens pensent la partie perdue et sont sur le point d'abandonner l'idée de recruter l'international français.

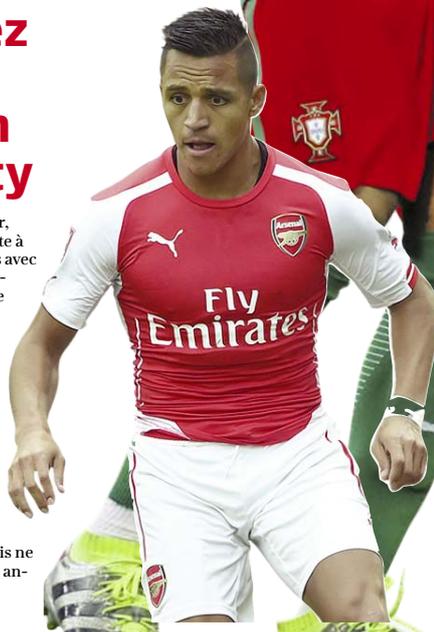
AULAS TROP GOURMAND POUR LACAZETTE ?

Selon Le Telegraph, l'OL est particulièrement gourmand, en ce qui concerne le possible transfert d'Alexandre Lacazette. Les Lyonnais attendraient 55 millions d'euros, ainsi que 12 millions de divers bonus, pour laisser filer l'attaquant. Ces sommes seraient supérieures à celles demandées à l'Atletico Madrid, il y a quelques semaines. Pour rappel, l'arrivée du Français chez les Colchoneros n'a pas pu se conclure en raison de l'interdiction de recrutement prononcée par la FIFA.

Sanchez écarte l'option Man City

Selon le Daily Mirror, Alexis Sanchez s'apprête à rompre les discussions avec Manchester City. L'attaquant chilien privilégie désormais la piste menant au Bayern Munich.

Le quotidien indique qu'Arsène Wenger refuse de le transférer chez un rival de Premier League, et qu'une signature en Bavière est désormais sa seule option, s'il quitte les Gunners. Pour rappel, l'ancien Barcelonais ne dispose plus que d'une année de contrat.



Loïc Rémy vers la Turquie ?

Prêté cette saison par Chelsea à Crystal Palace, Loïc Rémy n'est pas parvenu à s'imposer chez les Eagles. Apparu à seulement 5 reprises en Premier League, l'ancien international français n'a évidemment pas été conservé. Sous contrat avec les Blues jusqu'en 2018, l'attaquant de 30 ans pourrait rebondir en Turquie. En effet, selon les informations du média turc, Fotomaç, les dirigeants de Besiktas seraient intéressés par le profil de l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille. Loïc Rémy, qui possède un salaire assez confortable à Chelsea, devrait se voir libérer assez facilement par les dirigeants qui ne comptent pas sur lui la saison prochaine. Transfermarkt, spécialisé dans l'évaluation des joueurs l'estime à 9 millions d'euros.



FÊTE NATIONALE DU ROYAUME-UNI Le Président Bouteflika félicite la Reine Elizabeth II

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à la Reine du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Elizabeth II, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré son «profond attachement» à la consolidation des relations bilatérales.

«La célébration par le Royaume-Uni de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos vœux les plus chaleureux de bonne santé et de bien-être pour vous-même, et de prospérité pour le peuple britannique ami», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Il me plaît de saisir cette opportunité pour vous réitérer mon profond attachement à la consolidation des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.

SAHEL La Ligue des Oulémas, et Imams du Sahel condamne les actes terroristes au Niger et au Nigeria

La Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams des Pays du Sahel a condamné mardi les agressions terroristes perpétrées au cours de ce mois sacré de ramadhan au Niger et Nigeria faisant une vingtaine de victimes, appelant à unir les efforts et renforcer l'entraide et la coopération, afin de trouver le meilleur remède au phénomène de l'extrémisme violent et au terrorisme. «La Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams des Pays du Sahel désavoue et condamne les agressions terroristes perpétrées au cours de ce mois sacré de ramadhan, qui ont eu lieu à Abala (Niger), le 31 mai passé, et à Maduguri (Nigeria), le 7 juin courant », et «Elle témoigne de sa solidarité envers les familles des victimes, priant Allah, exalté soit-Il, de leur inspirer foi et patience», a indiqué le secrétaire général de la Ligue, Youcef Belmahdi dans un communiqué rendu public. «Ces agressions ne font qu'accroître notre certitude et notre conviction quant à l'innocence de l'Islam des crimes barbares que commettent les groupes terroristes, dont la secte de Boko Haram, contre l'humanité» ajoute-t-il, soulignant que cette situation «impose à chacun de lancer un cri de paix et d'amour, d'appel au dialogue, au vivre ensemble et à la réconciliation avec tous contre le mal et la barbarie».

«Il nous incombe à tous d'unir nos efforts et de renforcer l'entraide et la coopération, afin de trouver le meilleur remède au phénomène de l'extrémisme violent et au terrorisme», a-t-il également appelé.

En Algérie, le ministère des Affaires étrangères avait condamné l'attaque terroriste qui a ciblé, le 31 mai passé, une position militaire de la ville nigérienne d'Abala faisant six victimes parmi les forces de sécurité, et l'attaque terroriste «immonde» perpétrée, le 7 juin courant, dans la ville de Maiduguri au Nigeria, assurant les deux peuples et les gouvernements nigérien et nigérian de son soutien dans la lutte qu'ils livrent au terrorisme.

ALGÉRIE - FRANCE : M. Tebboune reçoit le ministre français des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a reçu mardi le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



Au cours de cette audience à laquelle a pris part le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, «les relations bilatérales ont été évoquées ainsi que les perspectives de leur renforcement dans nombre de domaines à la veille des échéances importantes inscrites à l'agenda bilatéral, notamment la 4ème session du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau (CIHN) que président les Premiers ministres des deux pays et dont la tenue est prévue avant la fin

de l'année en cours», précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties «ont fait part de leur satisfaction quant à l'évolution positive enregistrée dans le domaine de la coopération ces dernières années», souligne la même source, ajoutant que les deux ministres «ont exposé au Premier ministre les résultats de leurs entretiens». Cette audience a, par ailleurs, été l'occasion d'un échange de vues sur un certain nombre de questions régionales et inter-

nationales, notamment celles relatives à l'évolution de la situation au Sahel et dans la région ainsi que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent».

Cette visite «intervient dans un contexte marqué par une amélioration significative et continue des relations bilatérales et s'inscrit dans le cadre de la tradition de concertation instaurée entre les deux pays qui sont liés par des relations denses et multidimensionnelles», note la même source.

Les relations bilatérales et la prochaine visite de Macron en Algérie au centre de l'entretien Messahel-Le Drian

L'agenda des relations bilatérales, la préparation de la prochaine visite du président français, Emmanuel Macron, en Algérie, ainsi que la situation dans le Sahel et la lutte contre le terrorisme, ont été au menu des entretiens, mardi à Alger, entre le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

«L'agenda est dense et nous avons convenu ensemble de maintenir un contact quasi permanent et régulier sur toutes les questions qui nous interpellent, et l'évolution des situations dans notre région», a indiqué M.

Messahel dans un point de presse animé conjointement avec son homologue français, arrivé lundi à Alger pour une visite de travail de deux jours.

«La visite de M. Le Drian en Algérie a permis aux deux parties de procéder à une évaluation de l'état de nos relations bilatérales qui sont denses et multiples», a ajouté M.

Messahel, soulignant que cette relation «doit être densifiée davantage, élargie et renforcée dans tous les secteurs».

Pour M. Messahel, cette évaluation «est porteuse de projets nouveaux», car,

«en plus de la prochaine visite en Algérie du président Emmanuel Macron qui doit être bien préparée, nous avons des échéances de l'architecture que nous avons mise en place».

Par la même occasion, M. Messahel a annoncé «des rencontres prochaines au niveau des secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères des deux pays, la réunion du Comité mixte économique France-Algérie (COMÉFA) ainsi que le Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) qui doit se tenir à la fin de cette année à Paris».

Concernant les questions internationales, M.

Messahel a indiqué avoir «longuement» évoqué avec M. Le Drian les conflits dans la région, notamment la situation en Libye, relevant à ce propos que l'approche de l'Algérie et la France est «identique». «Nous sommes pour une solution politique qui passe par des négociations de manière inclusive afin de permettre à la Libye de retrouver sa stabilité», a-t-il affirmé.

La situation dans la région du Sahel, particulièrement au Mali, a été également évoquée lors de cet entretien et ce, à quelques jours du 2ème anniversaire de l'accord de

Bamako, né du processus d'Alger et à ce titre, M. Messahel a indiqué avoir passé en revue avec son homologue français «les acquis positifs (de cet accord) comme la mise en place du comité permanent de dialogue inter-

national».

«L'objectif principal reste la lutte antiterroriste dans cette zone de grande turbulence où la présence terroriste se renforce du fait de la situation chaotique en Libye», a ajouté M.

Messahel, précisant que la lutte contre le terrorisme demeure un «objectif principal» de l'action commune entre l'Algérie et la France et leurs partenaires régionaux et internationaux.

«Il s'agit de mettre fin à ce phénomène transnational et accompagner nos frères à retrouver leur stabilité que ce soit en Libye ou au Mali», a-t-il soutenu.

Conférer une

dynamique nouvelle

aux relations bilatérales

De son côté, M. Le Drian a indiqué avoir été mandaté par le président Emmanuel Macron pour effectuer cette visite en Algérie et exprimer «le message d'amitié de la France et du peuple français envers l'Algérie et son peuple». «Je suis venu dans un esprit de confiance et avec la

volonté de donner à notre relation une dynamique nouvelle, un partenariat de qualité tant nos liens sont forts et doivent être renforcés dans les mois et les années qui viennent», a affirmé M. Le Drian, ajoutant que la prochaine visite d'Emmanuel Macron en Algérie figure aussi à l'ordre du jour de cette visite.

D'autre part, M. Le Drian a indiqué avoir eu des discussions «très approfondies» autour de questions régionales et internationales avec «comme axe commun le combat contre le terrorisme».

«C'est cette détermination qui nous amène à soulever une solution politique en Libye», a-t-il souligné, précisant que l'Algérie et la France ont convenu de «conjuguer leurs efforts pour aboutir à une solution politique inclusive permettant le maintien de l'intégrité du territoire libyen et un processus de paix devant aboutir à une sérénité retrouvée».

«Nous avons longuement échangé sur la situation au Sahel et au Mali avec la volonté commune d'aboutir à la mise en œuvre de l'accord d'Alger auquel nous tenons beaucoup, car c'est le seul moyen de lutter contre le terrorisme», a-t-il conclu.